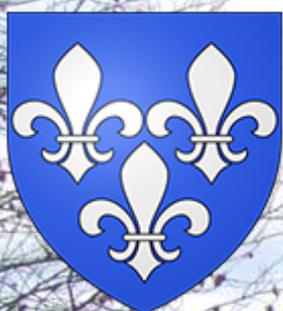


L'Écho Québriacois

Bulletin d'informations communales N°37

Décembre 2021



Les commerces

Les Nouveaux Québriacois

Les Associations



À TINTÉNIAC

CHEZ LES ENFANTS

BOUTIQUE ÉTHIQUE ET POÉTIQUE

JEUX ET JOUETS

POUR ENFANTS DE 0 À 100 ANS

VEZ DÉCOUVRIR NOS TRÉSORS !

Jouets made in France, Europe et plus loin, respectueux des droits humains, de la santé et de l'écologie. Fabricants associés à l'humanitaire et la solidarité. Coups de cœur drôles et originaux.

- Emballages cadeaux soignés •
- Click and Collect en période de confinement
- Ouverture possible sur rendez-vous •

MARDI, JEUDI, VENDREDI : 15h-19h
MERCREDI, SAMEDI : 10h-12h30 et 15h-19h

9 rue du puits Robidou à Tinteniatic - 06 28 06 72 70
entre l'église et la poste, comme les sages-femmes

WWW.CHEZLESENFANTS.FR



O! Grain de Café

Bar

Cave à bières et spiritueux
Epicerie fine et coffrets gourmands
Concerts - Karaoké

Tabac - Jeux



20 rue de la Liberté
35190 QUÉBRIAC
02 99 68 02 59

MIEL BOURDON



ERWAN BOURDON
BOURDON APICULTURE
bourdon.apiculture@gmail.com
06 10 48 14 38
LE CHAMP CHÂTELLIER
35630 LANGOUËT



Découvrez mes produits

www.mielbourdon.com



PLOMBERIE Quéré

La Vectais, 35190 QUÉBRIAC

RGE QUALIMAT

INSTALLATIONS SANITAIRES - CHAUFFAGE
DÉPANNAGE - Neuf & Rénovation

06 69 47 61 61 02 99 45 54 02
plomberiequere@gmail.com

SOMMAIRE

Le mot du Maire 3

Vie communale 4-22

Québriac : Quelques chiffres
 Les séances du Conseil Municipal
 Autorisations d'urbanisme
 Formation à la lutte contre les feux de forêt
 La croix de Rolin
 Aménagements de voirie à la Gromillais
 Des travaux de réfection
 Ecole de la liberté
 Les animations locales
 Dispositif argent de poche

Vie Locale 18-22

Mieux connaître les acteurs de la vie locale
 Bibliothèque
 Nouvelles activités
 La MAM
 Québriacois d'honneur

Vie intercommunale 23-27

Labo Citoyen
 La 4ème Fabrik de l'emploi
 Pass commerce et artisanat
 Projet social
 Demandes d'autorisation d'urbanisme en ligne
 Sim
 Animé Jeunesse
 La semaine de l'Enfance

Vie sociale 28-29

Accueil des nouveaux Québriacois
 Le centre Communal d'Action Sociale

Vie Associative 30-35

ACCA
 APE
 ACPG/CATM
 BADABOUM
 Comité des fêtes du Grand-Bois
 ECM
 Noël à l'Ormel
 ESQ
 Queb'Rando
 UNC

Un page d'histoire 36-38

Québriac, souvenirs d'un passé

MAIRIE

5, rue de la Liberté - 35190 QUÉBRIAC
 02 99 68 03 52 - mairie.accueil@quebriac.fr

Ouverture de la Mairie

Du mardi au jeudi de 8 h 30 à 12 h
 Le vendredi de 8h30 à 12 h / 14h à 17h
 Le samedi (semaines impaires) de 8h30 à 12h

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter le site de la mairie :
www.quebriac.fr

Directeur de publication :

Marie-Madeleine GAMBLIN
 Impression et création :

ATIMCO - Combourg Imp. **atimco** IMPRIMERIE



Le Mot du Maire

Chères Québriacoises, Chers Québriacois,

L'année 2021 qui s'achève aura vu se poursuivre cette pandémie inédite et ses conséquences sur notre vie quotidienne.

Pour autant et malgré le contexte incertain, je souhaite exprimer des messages d'encouragements et d'espoir pour redonner le sourire et l'envie de partager cette convivialité qui nous est chère ! Ces mots nous rappellent que c'est à nous tous, qu'appartient de construire ensemble, les actions et les projets en faveur du bien vivre dans notre commune.

- **Retissez les liens** : c'est l'enjeu des rencontres festives avec la Cueillette Collective au Verger du Poncel, l'accueil des nouveaux habitants ou le marché de Noël ;
- **Favoriser l'implication citoyenne** : c'est l'accompagnement des jeunes en démarche de projets ou dans le cadre d'actions réalisées au sein du « dispositif argent de poche » ;
- **Ouvrir à la concertation** : c'est l'intégration des habitants au projet d'aménagement du futur quartier de la Basse Ville. Cette participation est essentielle pour recueillir les réalités de terrain et définir les enjeux associés à ce projet d'urbanisation dans son environnement proche ;
- **Soutenir la vie locale** : c'est l'esprit de cohésion et c'est la mutualisation de moyens, symbolisés au sein de la nouvelle charte de la vie associative. L'initiative « les associations en fête » a su montrer la capacité, de tous, à fédérer, à faire ensemble, pour rassembler tous les âges.

À Québriac, cette dynamique locale est renforcée grâce à un mouvement riche et diversifié composé d'intervenants dans de multiples acteurs d'activités. Commerçants, artisans, services, entrepreneurs, agriculteurs... chacun contribue à faire de la commune un lieu d'échanges et d'animations. Afin de mieux les connaître. Nous vous proposons d'aller à leur rencontre, au fil de nos éditions. Aujourd'hui, rendez-vous avec les commerçants de bouche.

Enfin, en parcourant ces pages, vous découvrirez les actions de la vie locale et communale et retrouverez le quotidien des agents communaux et des élus municipaux, au service de la qualité de vie des habitants. Merci pour ce travail de terrain, souvent de manière discrète, mais sans lequel rien ne serait possible.

Pour le plus grand bonheur des petits et des grands, la magie de Noël s'est installée au cœur du bourg, avec ses nouvelles illuminations et la crèche de l'Ormel. Profitez bien de ces instants précieux en ces périodes de fêtes.

Prenez bien soin de vous.

Le Maire, Marie-Madeleine Gamblin

**Marie-Madeleine Gamblin
 et l'ensemble du conseil municipal
 vous convient à la cérémonie des vœux,
 samedi 8 janvier 2022
 11h, à la salle de la Nouasse**

sous réserve des contraintes sanitaires.



Québriac : Quelques chiffres

Québriac est un bourg de proximité disposant de nombreuses aménités (commerces, services, équipements). Grâce à la proximité de la métropole rennaise et des zones d'emplois, elle enregistre une croissance démographique et résidentielle portée par un solde naturel positif et une production de logements neufs. De plus, la présence d'entreprises (Mptech, Roty) pourvoit de nombreux emplois locaux et garantit le dynamisme économique de la commune.

La commune présente un socle environnemental de qualité, avec des paysages vallonnés et ruraux et un maillage bocager dense. La présence du canal d'Ille-et-Rance offre également des liaisons douces avec Tinténiac ou La Chapelle-aux-Filtzméens.

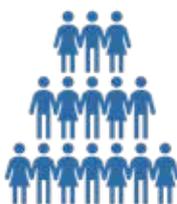
Profil social et démographique

ÉVOLUTION DE LA POPULATION MUNICIPALE



+0,3%

Evolution moyenne de la population par an entre 2013 et 2018



1574

Habitants en 2018

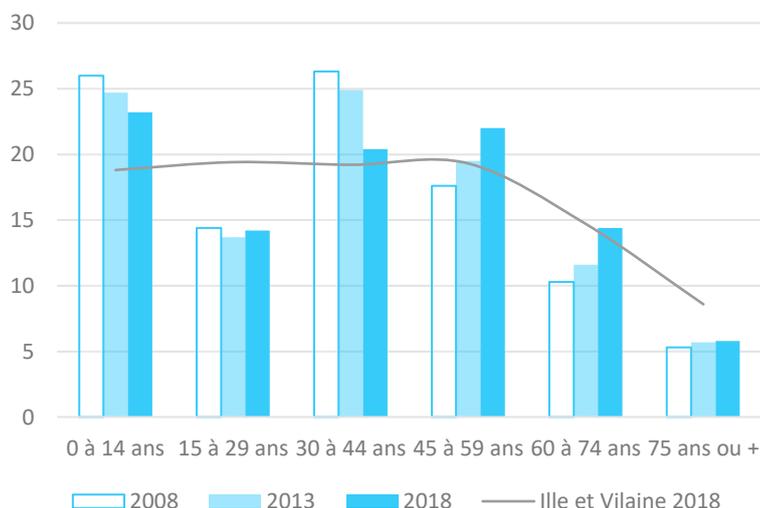
Evolution de la population municipale entre 1999 et 2013

1999	2008	2013
1040	1421	1553

PROFIL DÉMOGRAPHIQUE

Une tendance au vieillissement

ÉVOLUTION DE LA POPULATION PAR TRANCHES D'ÂGES



Québriac est une commune familiale avec une surreprésentation des 0/14 et des 49/55 ans.

A l'instar de la Bretagne romantique, les jeunes adultes (15-29 ans) sont sous représentés.

Malgré le caractère familial de la commune, la proportion des personnes âgées de plus de 60 ans devrait s'accroître très fortement dans les années à venir.

Profil des ménages

Québriac se caractérise par un profil familial.

Un desserrement des ménages est à prévoir dans la prochaine décennie, qui pourrait être compensé par un renouvellement générationnel au sein du parc de logements existant.

2,5



Taille moyenne des ménages en 2018

Habitat et parc de logements

NOMBRE DE LOGEMENTS



724

Logements en 2018

41



Logements vacants en 2018

51



Résidences secondaires en 2018

79%

De propriétaires en 2018



21%

De locataires en 2018



8%

Logements sociaux en 2018



4%

appartements



* Étude de la vacance des logements, Cittanova, 2019

CONSTRUCTION ET ARTIFICIALISATION

4,4

Logements commencés par an entre 2014 et 2018



1,4

Logements collectifs commencés par an entre 2014 et 2018



1

Logements groupés commencés par an entre 2014 et 2018



172

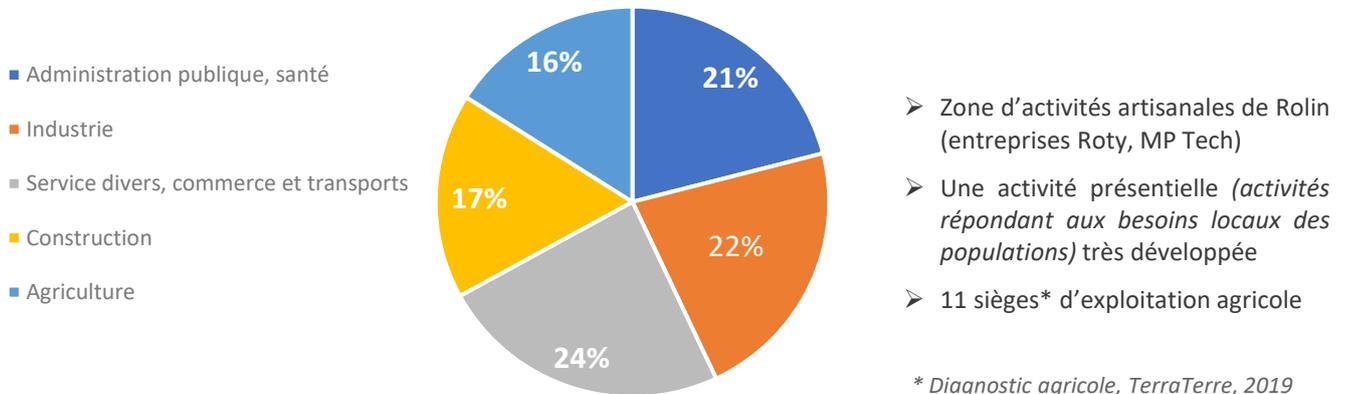
surfaces artificialisées de la commune en Ha en 2018



*Données @Sitadel

Économie et emplois

RÉPARTITION DE L'EMPLOI PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS EN 2015



Sources: INSEE

40 
emplois pour 100 actifs occupés en 2018

27 
Création d'entreprises entre 2018 et 2020

Déplacements et mobilités

Destination principale des actifs de la commune : Rennes

87% 
Des actifs utilisent la voiture pour aller travailler

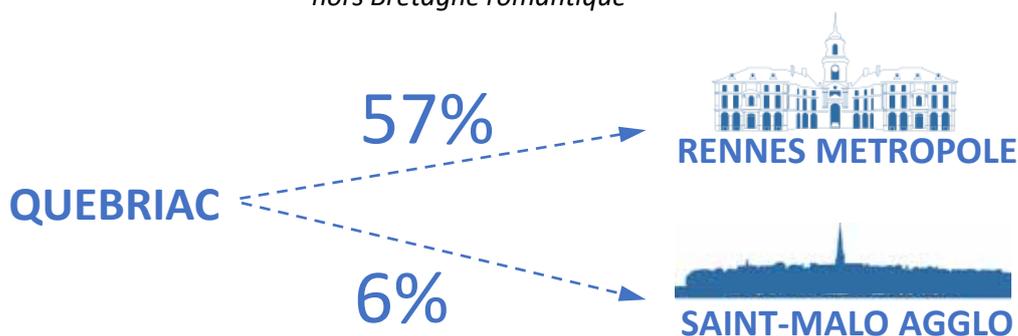
2,4%
Des actifs utilisent les transports en commun pour aller travailler



Tinténiac - ligne 8a

PRINCIPALES DESTINATIONS DES ACTIFS

hors Bretagne romantique



Comptes-rendus des Conseils municipaux 2021

Conseil Municipal du 30 Juin 2021

- Affaires Péri-scolaires- Tarifs cantine scolaire année 2021-2022 : Fixation du tarif « repas enfant » de la cantine scolaire à 3.60 €. 16 voix Pour 6 voix Contre.
- Affaires Péri-scolaires - Tarifs garderie périscolaire année 2021- 2022 : Fixation des tarifs de la garderie périscolaire à 0.95 € /demi-heures [matin ou soir].
- Finances. Décision Modificative N°1 – 2021 Budget Service public assainissement. Validation de la DM1
- Finances. Décision Modificative N°1 – 2021 Budget Principal. Validation de la DM1.
- Groupement de commandes. Acquisition et maintenance de défibrillateurs. Approbation de la convention constitutive du groupement de commandes relatif à l'acquisition et à la maintenance des défibrillateurs.
- Cession du centre de secours de Tinténiac au SDIS 35. Conditions de liquidation du syndicat intercommunal pour la construction et la gestion du centre d'incendie et de secours de Tinténiac (SICST). Approbation du transfert en pleine propriété et à titre gratuit au SDIS 35 l'immeuble du centre de secours de Tinténiac. Approbation du transfert du contrat d'emprunt souscrit auprès de la caisse régionale du CA. Approbation de la dissolution du SICST au 31 Décembre 2019. Approbation du versement de l'excédent de clôture du budget du SICST à la commune de Tinténiac, soit 122 268.34 €, en compensation partielle de la cession du terrain d'assiette du Centre de secours à titre gratuit de la commune de Tinténiac au SICST.
- Urbanisme- Maîtrise d'œuvre du projet de lotissement de la basse ville : choix d'un bureau d'études. Décision de confier le marché de maîtrise d'œuvre des travaux d'aménagement du lotissement de la basse ville au bureau d'études Prigent & Associés, pour un montant de 52 700 € HT.
- Assainissement- Réhabilitation du réseau des eaux usées rue de Marpod – rue du bois jardin- rue de la liberté : choix de l'entreprise. Décision de

confier le marché de travaux de réhabilitation du réseau des eaux usées de la rue de Marpod, rue du Bois Jardin et rue de la liberté à l'entreprise Vidéo Injection Insituform pour un montant de 34 030.00 € H.T

- Compte-rendu des décisions du Maire (délégation Déclaration d'Intention d'Aliéner un bien soumis au Droit de Prémption Urbain)
- Présentation de la charte de la vie associative. Validation à l'unanimité

Conseil Municipal du 12 Juillet 2021

- Délibération autorisant le maire à signer les actes notariés relatifs à l'implantation de 4 éoliennes et d'un poste de livraison électrique sur des parcelles appartenant au domaine privé de la commune de Québriac. Autorisation à Madame le Maire à signer les baux emphytéotiques et la convention d'entretien des chemins reprenant les conditions générales présentées en séance.
- Intercommunalité. Adoption du rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées du 7 Juin 2021. Approbation du rapport de la CLECT en date du 7 juin 2021 et des montants des charges transférées en fonctionnement et en investissement entre les communes membres et la communauté de communes, évalués par la CLECT dans son rapport du 7 juin 2021.
- Mise en œuvre du compte financier unique (CFU) et passage de la nomenclature M14 à la nomenclature M57. Décision d'expérimenter la mise en place d'un Compte Financier Unique (CFU) et d'appliquer par conséquence et par anticipation la nomenclature M57 à compter de l'exercice 2022.

Conseil Municipal du 27 Septembre 2021

- Participation 2021 aux frais 2020 du service commun pour l'application du droit des sols (ADS) : avenant aux conventions pour la facturation du service au coût complet GO+. Approbation de l'avenant modifiant les conditions financières du titre III « Dispositions Générales » de la convention signée avec la

Communauté de Communes Bretagne Romantique relative au service commun pour l'instruction des demandes d'autorisation en matière d'urbanisme.

- Convention de partenariat pour le réseau des bibliothèques : modification N°4 de la convention. Approbation des modifications proposées pour le prêt de documents entre bibliothèques et points-relais, les écoles des communes avec points-relais, la mise à jour des dispositions générales du réseau. Modification de la convention de partenariat du réseau des bibliothèques.
- Répartition 2021 du produit des amendes de police 2020 relatives à la circulation routière. Approbation du financement des travaux d'aménagements piétonniers protégés le long de voies de circulation rue de la Landelle. Subvention accordée de 4 353 €.
- Vote subventions et participations 2021 :
 - Approbation des propositions d'attribution des subventions 2021 (maintien des montants 2020) 13 voix Pour, 3 voix Contre. Yann Levrel ne participe pas au vote.
 - Approbation des propositions d'attribution des subventions 2021 au profit des associations et organismes divers. 16 Voix Pour. Yann Levrel ne participe pas au vote.
- Convention de gestion de la voie (privée) de la Gromillais et à son entretien. Approbation de la convention à intervenir entre la commune de Québriac, la communauté de communes bretagne romantique et M. Renaud Colas Desfrancs relative à la gestion de la voie privée de la Gromillais et à son entretien.

Conseil Municipal du 25 Octobre 2021

- Rapport d'activités 2020 de la Communauté de Communes Bretagne romantique. Décision de prendre acte du rapport
- Finances- Tarifs 2020- Service public d'assainissement collectif. Fixation du tarif 2022 : prime fixe annuelle à 70.00 € et part variable selon le m3 d'eau potable consommée à 1.9 €.

Vie Communale

- Finances- Tarifs communaux 2022. Fixation des tarifs communaux applicables à compter du 1er janvier 2022
- Finances- Décision Modificative N°2 (DM2) 2021 Budget Principal. Approbation de la DM2
- Indemnité gardiennage de l'église (Année 2021). Fixation du montant de l'indemnité « gardiennage de l'église » à 120,97 € qui sera versée pour l'année 2021 à la paroisse Notre Dame des Tertres.

Conseil Municipal du 30 Novembre 2021

- Modification des statuts de la communauté de communes bretagne

romantique. Développement de la vie culturelle du territoire. Approbation

- Renforcement de la défense extérieure contre l'incendie (D.E.C.I.). Approbation du devis pour la réalisation d'un schéma communal.
- Renouvellement du contrat de prestations fourrière animale (Groupe SACPA). Approbation du renouvellement du contrat de prestations.
- Renouvellement de la convention de la mission de délégué à la protection des données mutualisé du centre de gestion d'ille et vilaine (CDG35). Approbation de la désignation du CDG35 comme délégué à la protection des données et des termes de la convention d'adhésion

au service du délégué à la protection des données du CDG35.

- Dotation aux provisions pour dépréciation des actifs circulants. Compte 3817. Accord pour la constitution de la provision pour un montant de 9,96 € ?
- Protocole d'attribution des subventions aux associations. Adoption du protocole.

L'intégralité des comptes-rendus est visible sur le site internet :

www.quebriac.fr

rubrique **Vie communale**.

Et consultation en mairie.



**COUVERTURE
ZINGUERIE**
Pose vélux
Neuf & Rénovation

18 a Le Grand bois 35190 QUÉBRIAC
02 99 68 01 17 - 06 32 59 15 31
cclus.couverture@outlook.fr



Volailles et Œufs
Elevage plein-air

EARL GAUTIER
Les Rochelles 35190 SAINT-DOMINEUC
02 99 45 30 49 • 06 62 78 98 12
hugautier@wanadoo.fr • www.fermedesrochelles.com



14 place André Ferré - 35190 Tinténac

Boulangerie-Pâtisserie 100 % BIO

Boutique ouverte le mardi et vendredi
de 16 h 30 à 19 h 30

www.lefournildefewen.com

 lefournildefewen /  lefournildefewen

Tél. **06 32 29 92 47**

Retrouvez nos produits à l'épicerie
« Le P'tit Plus » de Québriac
Le mercredi, vendredi et samedi



Autorisations d'urbanisme - Quelques rappels

L'urbanisme se définit comme l'ensemble des règles et mesures juridiques qui permettent aux pouvoirs publics de contrôler l'affectation et l'utilisation des sols. Des documents d'urbanisme sont élaborés à cet effet.

Quel document régit les règles d'urbanisme sur notre commune ?

C'est un Plan Local d'Urbanisme (PLU). Ce document attribue des zonages différents sur tout le territoire communal avec des règles à respecter :

- **Zone U** : zones urbaines correspondant à des secteurs déjà urbanisés
- **Zone AU** : zones à urbaniser correspondant à des secteurs destinés à être ouverts à l'urbanisation : zone 1AU immédiatement constructibles et zone 2AU nécessitant une modification ou une révision de PLU pour être constructibles.
- **Zone A** : zones agricoles correspondant à des secteurs de la commune équipés ou non, à protéger en raison du potentiel agronomique, biologique ou économique des terres agricoles.
- **Zone N** : zones naturelles et forestières correspondant à des secteurs de la commune équipés ou non, à protéger en raison soit de la qualité des sites, milieux et espaces naturels, des paysages et de leur intérêt esthétique, historique, écologique, forestière, ressources naturelles ou en prévention de risques.

A ce jour, le Plan Local d'Urbanisme révisé est applicable depuis le 29 octobre 2020, dans la commune de Québriac.

Comment obtenir des informations préalables avant toute démarche ?

Le plan cadastral français est consultable sur le site du gouvernement www.cadastre.gouv.fr. Quel que soit votre projet, vérifiez sa faisabilité, en consultant le PLU et son règlement. Il est consultable en mairie ou sur le site de la commune www.quebriac.fr. Avant de commencer les travaux ou dans le cadre de l'achat d'un bien immobilier (terrain à bâtir), il est recommandé de demander un certificat d'urbanisme pour obtenir des informations sur le terrain faisant l'objet de travaux. La demande de certificat est toutefois facultative.

Certificat d'urbanisme A ou B

Le certificat d'urbanisme est un document d'information. Il en existe deux qui sont les suivants :

- Certificat d'information : CUa : pour connaître les règles d'urbanisme applicables à un terrain,
- Certificat opérationnel : CUb : savoir si votre projet peut être réalisé sur un terrain.

Le certificat d'urbanisme garantit la stabilité de l'ensemble des renseignements qu'il fournit pendant 18 mois à compter de sa délivrance. Le certificat d'urbanisme peut être demandé par le propriétaire ou par toute autre personne intéressée par le terrain. Dépôt du dossier par lettre recommandée ou déposé en mairie en 2 exemplaires pour le CUa et 4 exemplaires pour le CUb.

Quelle autorisation dois-je déposer pour mes travaux ?

En fonction du type de projet et du lieu, il est nécessaire de déposer une demande d'autorisation. Celle-ci permet à la commune de vérifier la conformité des travaux par rapport aux règles d'urbanisme. Selon la nature des travaux envisagés, il peut s'agir d'une simple déclaration préalable ou d'un permis de construire. Le permis de démolir est instauré sur l'ensemble de la commune.

Travaux dispensés d'autorisation d'urbanisme

- Les aménagements intérieurs quand ils n'engagent pas de changement de destination des locaux existants, de création d'ouverture, ni de création de niveau supplémentaire,
- Les constructions dont les dimensions ne dépassent pas 12 m de hauteur et 5 m² au sol,
- Les châssis et serres de production dont la hauteur est inférieure à 1.80 m.

Travaux soumis à l'obligation de déposer une déclaration préalable (DP)

La déclaration préalable est une autorisation d'urbanisme qui peut être exigé pour des travaux non soumis à permis de construire. Elle peut être obligatoire pour l'extension d'un bâtiment existant, des travaux modifiant l'aspect extérieur, des constructions nouvelles ou le changement de destination d'un bâtiment. Elle permet de vérifier que votre projet de construction respecte bien les règles d'urbanisme en vigueur. Elle a une durée de validité de 3 ans (périmée à cette date si vous n'avez pas commencé les travaux ou si vous les interrompez plus d'un an). La déclaration préalable concerne :

- Extension : surélévation, véranda, pièce supplémentaire...création d'une emprise au sol ou d'une surface de plancher de plus de 5 m² et inférieures ou égales à 20 m².
- Portes, fenêtres et toiture,
- Transformation d'un garage en pièce d'habitation,
- Ravalement de façade,
- Nouvelle construction : abri de jardin, carport, garage...
- Piscine (- 100 m²)
- Changement de destination d'une construction
- Installation d'une caravane dans votre jardin,
- Clôture : mur, haie...

L'édification des clôtures est soumise à déclaration préalable sur l'ensemble de la commune, en application de la délibération du conseil municipal en date du 26 juin 2009.

Dans le périmètre du château, les travaux suivants sont également soumis à déclarations préalables et à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France.

Dépôt du dossier en 4 exemplaires par lettre recommandée avec avis de réception ou le déposer en mairie. 1 exemplaire supplémentaire est nécessaire si les travaux ou aménagements sont situés dans un secteur protégé.

Travaux soumis à l'obligation de déposer un permis de construire (PC)

Le permis de construire est une autorisation d'urbanisme délivrée par la mairie de la commune où se situe votre projet. Il concerne les constructions nouvelles, même sans fondation, de plus de 20 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol. Pour les bâtiments existants, des travaux d'extension ainsi que le changement de destination peuvent également être soumis à permis. Les travaux qui ne relèvent pas du permis de construire sont en principe soumis à déclaration préalable. Il a une durée de validité de 3 ans (périmé à cette date si vous n'avez pas commencé les travaux ou si vous les interrompez plus d'un an). Un permis de construire est à déposer pour :

- Construction d'une maison individuelle
- Agrandissement d'une maison individuelle existante (+ 20m²)
- Piscine et abri de piscine
 - Piscine sans abri + 100 m²
 - Piscine avec abri + 1.80 m hauteur
- Abri de jardin, garage, cabane...
- Changement de destination : modifie l'affectation de tout ou partie d'un bâtiment
- Reconstruction à l'identique

Le recours à un architecte pour réaliser le projet de construction est obligatoire dès lors que la surface de plancher ou l'emprise au sol de la future construction dépasse 150 m². Dépôt du dossier en 4 exemplaires par lettre recommandée avec avis de réception ou le déposer en mairie. Des exemplaires supplémentaires ou des pièces sont également à joindre

en fonction de la nature du projet. **Pour toute interrogation, il vous est toujours possible de vous rapprocher des services de la Mairie pour vous accompagner dans les démarches d'urbanisme.**

Quelles sont les actions et sanctions mise en œuvre en cas de réalisations de travaux sans autorisation ?

Il est important de respecter cette réglementation, faute de quoi vous seriez en infraction avec le Code de l'Urbanisme. L'exécution de travaux sans autorisation préalable, on non conforme à l'autorisation délivrée, constitue un délit et est passible de poursuites pénales. Dans ce cas, un procès-verbal est dressé et transmis au procureur de la République. L'administration peut ordonner l'interruption des travaux. Parallèlement aux sanctions pénales, le tribunal administratif peut imposer des mesures de démolition ou la mise en conformité des lieux.

Réglementation et gestion des haies à préserver

Au sein du Plan Local d'Urbanisme, les éléments bocagers (talus, haies, bosquets...) ont été recensés afin d'y apposer une protection réglementaire et reconnaître les services écosystémiques et patrimoniaux rendus par le bocage. Ainsi, en application des dispositions du code de l'urbanisme actuellement en vigueur (article R. 421-23), tous travaux ayant

pour effet de modifier ou de supprimer un élément que le PLU en tenant lieu a identifié, en application de l'article L. 151-19 ou de l'article 151-23, comme présentant un intérêt d'ordre culturel, historique, architectural ou écologique sont soumis à déclaration préalable.

Pour les haies et les talus :

Tout ce qui vise à supprimer définitivement tout ou partie de la haie et/ou de son support doit faire l'objet d'une déclaration préalable. En revanche, tout ce qui relève de l'entretien de la haie n'est soumis à aucune restriction. Ainsi, l'abattage d'arbres morts, dangereux et les chablis est de l'ordre de l'entretien. De même, l'émondage, l'élagage, le recépage et le balivage sont autorisés. Il est préférable de ne pas entretenir l'espace entre les arbres afin de permettre le développement de nouveaux arbres qui viendront soit densifier la haie soit remplacer les futurs arbres morts.

La déclaration préalable :

En s'appuyant sur le CERFA prévu à cet effet, les travaux de suppression de haie doivent être justifiés et présenter une compensation d'intérêt environnemental équivalent. L'ensemble des travaux sont soumis à autorisation.

Ne pas hésiter à se rapprocher du syndicat mixte du bassin du linon pour toute question ou besoin d'information, en amont de vos projets. Contact : 02 99 45 39 33

Réglementation et gestion des zones humides à préserver

En application de l'article L 211-1 du code de l'environnement et du schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) Rance, Frémur, Baie de Beausais approuvé par arrêté préfectoral du 9 décembre 2013, toute occupation ou utilisation du sol, ainsi que tout aménagement susceptible de compromettre l'existence, la qualité, l'équilibre hydraulique et biologique des zones humides est strictement interdit, notamment les remblais, les déblais, les drainages... Les travaux et aménagements nécessaires à la gestion ou à la restauration des zones humides sont admis.

Ce sont nos zones humides

Elles regroupent différents types de milieux : prairies, friches, bois, mares, ...

Ce sont des milieux utiles :

- **Protection de la qualité de l'eau**
Grâce à leurs végétations spéciales, les zones humides filtrent et dépolluent l'eau.
- **Lutte contre les inondations**
Telle une éponge les zones humides régulent l'eau. L'excédent d'eau qui tombe du ciel est absorbée en période de crue pour être restituée en période sèche.
- **Réservoir de biodiversité**
Les zones humides abritent de nombreuses espèces animales et végétales rares et menacées.

La commune s'engage à protéger vos zones humides à l'aide du PLU

- Pour préserver et développer la biodiversité remarquable des sites
- Pour faire profiter l'ensemble des promeneurs de la commune.

Environ 2/3 des zones humides ont disparu, essentiellement du fait du drainage, de l'urbanisation, ou encore des dépôts de remblais.



Les zones humides sont des terrains gorgés d'eau de façon permanente ou temporaire, ou dont la végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles. (Art. L.211-1 du code de l'environnement).



Le SAGE Rance interdit la destruction de zones humides dès le premier mètre carré sans autorisation préalable.



Le Syndicat du Bassin Versant du Linon restaure les zones humides (suppression de drains, extraction de remblais, effacements de plans d'eau, créations de mares...)



Préservez-les !

Exercice de formation à la lutte contre les feux de forêt à Québriac

Dans le cadre d'une convention de mise à disposition d'un site de manœuvres conclue entre le SDIS et la commune de Québriac, un stage feu de forêt a été organisé par le groupement territorial nord des sapeurs-pompiers du 25 au 29 octobre dernier. Cette formation, encadrée par le sergent-chef Lanoë sous le commandement du capitaine Dalkolmo qui est en charge de la formation feux de forêts au SDIS 35, a permis à 12 sapeurs-pompiers stagiaires de 3 à 4 ans d'expérience de se former aux différentes techniques de lutte contre les incendies de forêt (exercices de ligne d'appui, exercice de sécurité). Les sapeurs-pompiers ont ainsi bénéficié d'un cadre idéal pour s'exercer et évoluer dans les allées à l'aide de véhicules adaptés. Le convoi, composé de 4 engins spécialisés feux de forêt, s'est rendu également au point d'aspiration incendie situé à l'étang des Etanchets. En 15 minutes, les citernes des véhicules étaient remplies, grâce notamment à la zone d'aspiration qui est suffisamment large pour accueillir deux véhicules côte à côte. Ce stage fut une réussite et nous sommes certains de revoir un jour les sapeurs-pompiers s'exercer de nouveau dans les landes, montrant ainsi le bon partenariat entre la municipalité et le SDIS 35.

Ce fut également l'occasion pour Benoit Chevallier, de l'Office National des Forêts, de venir constater le travail des soldats du feu. En effet, l'ONF gère 80 ha des landes de Tanouarn, et s'occupe notamment de la plantation récente de pins maritimes dont 90% des plants ont survécu. Mr Chevallier a tenu à rappeler que la lande de Tanouarn est une zone à risque incendie relativement importante, au même titre que la forêt de Rennes ou de Paimpont. Le risque 0 n'existe pas, hélas. La végétation est composée d'ajoncs, de bruyères, de fougères et de graminées comme la molinie prête à s'enflammer à la moindre étincelle. Deux périodes dans l'année sont propices aux incendies :



- Mars et avril : bien que le sol soit encore humide, la plupart des plantes ont séché durant l'hiver (fougères, graminées, etc...)

- De juin à septembre : les plantes sont asséchées et favorisent la propagation du feu attisé par le vent

Pour rappel, il est interdit de réaliser un feu à moins de 200m d'une forêt. Lors de vos promenades, éviter de fumer et de surtout jeter les mégots de cigarettes au sol.

N'hésitez pas à venir vous promener dans les landes de Tanouarn, vous serez certainement surpris de découvrir la riche biodiversité qui y est présente.

La croix de Rolin retrouve son emplacement

En décembre 2020, un appel à projet avait été lancé par la municipalité concernant la restauration de la croix de Rôlin. Cette dernière avait été restaurée à plusieurs reprises depuis la Révolution Française, dont la dernière fois en 1950 par Mr Lesguer, menuisier à Québriac, aidé de Mr Léveque habitant à Rolin. Fortement abimée, la croix de Rolin avait été retirée il y a de nombreuses années.

Mr Rubigny, habitant le Gué Noëllan, s'est porté volontaire pour effectuer bénévolement cette réalisation. La croix a été réalisée dans son atelier, entièrement à la main, en bois de châtaignier. Après trois mois de séchage, les agents municipaux du service technique ont appliqué des couches de protection, puis l'ont disposée à son emplacement originel fin octobre.

Après tant d'années, la croix de Rolin se dresse de nouveau sur son piédestal. La tradition se perpétue, car c'est un Québriacois qui a réalisé ce monument. La municipalité remercie chaleureusement Mr Rubigny pour le temps consacré à cette magnifique réalisation



Aménagements de voirie à La Gromillais

Depuis l'automne dernier, le visage de la route de la Gromillais a quelque peu évolué. A quelques semaines d'intervalles, une partie de la route bitumée a été modernisée ainsi que l'aménagement d'un trottoir pour piétons. Ces travaux étaient nécessaires considérant les besoins d'entretien et de sécurisation.

A ce titre, et au regard du caractère de voie et espace privés ouverts à la circulation publique, le projet a été étudié par la commune de Québriac, la communauté de communes Bretagne romantique et le propriétaire des espaces. Entrant dans le champ de compétence générale, le programme de travaux a permis la définition des obligations réciproques relatives à l'entretien des voies ainsi identifiées. L'ensemble est aujourd'hui stipulé au sein d'une convention tripartite, validée par le Conseil Municipal, en séance du 27 Septembre 2021.

Dès lors, les équipes techniques de la CCBR ont entrepris de réaliser un curage des fossés afin de faciliter l'écoulement des eaux pluviales le long de la route et de retirer les racines des arbres situées sous la route qui la rendaient particulièrement dangereuse. Puis l'entreprise de travaux publics Even, en charge des travaux, a réalisé le nouvel enrobé sur près de 375 mètres linéaires, améliorant ainsi de façon considérable



le confort de conduite pour les usagers.

Enfin, pour protéger au mieux les piétons qui rejoignent le canal depuis le bourg de Québriac, un trottoir a été aménagé également par la société Even. Ce trottoir peut être éventuellement franchissable par des larges engins agricoles en cas de besoin.

Un bel exemple de partenariat public-privé salué par l'ensemble des partenaires.

Des travaux de réfection



Travaux de réfection de peinture sur le portail de l'entrée du cimetière par les agents communaux



Réalisation d'une nouvelle porte coulissante sur le bâtiment communal rue des Dames par les agents communaux



Réalisation de travaux de peinture de signalisation horizontale par l'entreprise SMR au Grand-Bois et au bourg



Travaux de réfection de peinture à la cantine scolaire par les agents communaux



Travaux de réfection de peinture sur le portail de l'école par les agents communaux

École de la liberté

Equipe enseignante, effectifs et répartitions, organisation

Dans le cadre de cette nouvelle année scolaire 2021-2022, l'équipe enseignante n'a pas changé.

Rappel : La directrice de l'école est responsable de ce qui se passe sur le temps scolaire (de 8h35 à 12h15 et de 13h50 à 16h30). En dehors de ces heures, c'est la mairie qui est responsable de ce qui se passe sur le temps périscolaire (étude, garderie, cantine).

Madame Sylvie Reihem (coordinatrice périscolaire de l'école) est l'interlocutrice des familles.

Monsieur Daniel Gendrot (secrétaire de Mairie) est responsable des agents et Angélique Lebreton peut être également contactée dans sa fonction d'élue, en charge des affaires scolaires, périscolaires et de la petite enfance.

Les parents désirant annuler la cantine doivent modifier directement sur le panneau d'affichage ou bien appeler la mairie et non l'école.

Madame Grazia, enseignante, assure la décharge de madame Peggy Lesueur le mardi. Elle remplace également madame L'Hostis le lundi (jour de son temps partiel).

Monsieur Pelé est brigadier (remplaçant) rattaché à l'école.

Deux AESH (Accompagnants des Elèves en Situation de Handicap) sont également présentes : madame Emilie Godet intervient auprès de deux enfants de l'école en maternelle et madame Lydie Briend, auprès de deux enfants en élémentaire. Elles sont à plein temps dans l'école.

En janvier 2022, les effectifs seront les suivants :

CLASSES	ENSEIGNANTS	EFFECTIFS	RÉPARTITIONS
TPS/PS	Mme Hervault C.	22	3 TPS/ 19 PS
MS/GS	Mme Lesueur P.	23	15 MS/ 8 GS
GS/CP	Mme Allain G.	22	7 GS/ 15 CP
CE1/CE2	Mme L'Hostis M.	22	15 CE1/ 7 CE2
CE2/ CM1	Mr Smith M.	21	6 CE2/ 15 CM1
CM1/CM2	Mme Hemme A.	22	9 CM1/ 13 CM2

Total des élèves par niveau :

TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
3	19	15	15	15	15	13	24	13

Maternelle : 52 élèves (53 l'année dernière). Les effectifs restent stables en maternelle.

Elémentaire : 77 élèves (86 l'année dernière)

Soit un total de 132 élèves (7 de moins que l'année dernière) et 99 familles. Les effectifs par classe sont assez homogènes.

Organisation périscolaire : sieste, goûter, étude et cantine

Sieste, goûter et étude

La sieste des moyennes sections (MS) se fait avec Madame Sylvie Merleau pendant une demi-heure (3/4h avec le temps

d'installation) avant le retour en classe dans la salle de motricité. Le goûter pour les élèves de maternelle est encadré par les ATSEM (Agent territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) Mesdames Sylvie Merleau et Sylvie Reihem (dans leurs classes) de 16h30 à 17h00. A 17h00, les enfants encore présents sont dirigés vers la garderie.

Les élèves d'élémentaire prennent leur goûter à la garderie sous la surveillance des agents municipaux. L'étude (aide aux devoirs) est proposée aux CP, CE1, CE2 des classes de Mesdames Allain et L'Hostis, les lundis et jeudis de 17h00 à 17h30. Elle est encadrée par madame Christelle Rouault dans la salle située à côté de la garderie. L'étude est proposée également aux CE2, CM1 et CM2 des classes de madame Hemme et de monsieur Smith. Elle est encadrée par madame Laëticia Adler dans la classe de monsieur Smith le lundi et dans celle de madame Hemme le jeudi (jours et horaires identiques).

Cantine :

Deux services de cantine sont proposés par la Mairie et répartis comme suit :

- 1^{er} service : 3 classes : TPS/PS, MS/GS et GS/CP (12h15/13h)
- 2^{ème} service : 3 classes : CE1/CE2, CE2/CM1 et CM1/CM2 (13h/13h45)

Les représentants élus des parents d'élèves :



L'équipe éducative de l'école est composée également par des parents d'élèves élus tous les ans. Les représentants des parents d'élèves ont pour rôle de représenter tous les parents aux conseils d'école (trois conseils d'école dans l'année). Les parents sont invités à faire part de questionnements et remarques par email à l'adresse parentsquebriac@yahoo.com ou sous enveloppe adressée au parents représentants dans le cahier de vos enfants.

TPS PS : Promenade d'automne

Vendredi 12 novembre, les élèves de petite section sont allés se promener dans le chemin derrière la salle de la Nouasse pour observer la nature et collecter des éléments d'automne.

Ils ont ramassé des feuilles, des glands, des châtaignes, des bouts de bois et des plumes. Ils ont observé des champignons, du houx, des fougères et des ronces.

De retour en classe, ils ont trié leurs trouvailles.



CE2-CM1 et CM1-CM2

Sortie du 12 octobre dernier (classes de Mme Hemme et M. Smith). Nous sommes allés étudier le système solaire à l'espace des sciences de Rennes, puis voir une œuvre d'art au parc Beauregard : « l'alignement du XXIe siècle » d'Aurélie Nemours.



Les animations locales

Une année se termine avec la reprise progressive de manifestations et de rassemblements qui font le bonheur des Québriacois. Quelques témoignages de ces premières retrouvailles...

Pique-nique à la Nouasse

C'est en juillet que les Québriacois ont pu se retrouver lors d'un pique-nique organisé sur le site de la Nouasse, en compagnie de la troupe des artistes « Matchiern ».



Ce soir-là, bien attablés en plein-air, les spectateurs ont pu découvrir les prestations de la Compagnie avec le DJ décalé, le concert avec The Awesome Possums « duo folk/bluegrass », la projection de films sur des acteurs de la vie « vidéo bigo », un vrai théâtre de rue de qualité.



Les Associations en Fête

Le 18 septembre, un premier rassemblement festif sur la commune a été initié par la municipalité et les associations Québriacoises. Avec l'accueil de la compagnie Ladainha, cette rencontre champêtre devenait pour les associations une réelle opportunité de mieux se faire connaître et d'organiser différentes prestations selon les activités de chacune. Entre les expositions du foot ESQ et ses anciens maillots et anciennes licences il y a 40 ans, les panneaux de l'ACCA sur le gibier et les différentes façon de reconnaître les empreintes des animaux, les jeux de l'APE avec sa pêche à la ligne pour occuper les plus petits, la présentation de QUEB'RANDO sur les actions de nettoyage dans les chemins et un rallye sur le bourg, et les présentations des associations ACPG/CATM, le trail des clochers tors, le club des aînés, les représentations de danse du Cercle d'Ille et Rance, etc...les Québriacoises et les Québriacois se sont retrouvés autour d'un verre, d'une rencontre, d'une discussion... des moments et une ambiance retrouvés, tant appréciés.



La course rose - Color Pink Run

Belle journée pour la Course Rose organisée en partenariat avec la LIGUE CONTRE LE CANCER DU SEIN.

Une première expérience pour les étudiants.

Bravo à l'association OXYGEN CLUB DE RENNES SCHOOL OF BUSINESS et à tous les participants



La remise des prix du concours des maisons fleuries

Le 17 octobre, la municipalité a organisé la remise des prix du concours des maisons fleuries.

Dans la catégorie façade de maison, M. et Mme Mousset l'emportent devant M. et Mme Regnault, deuxièmes, Georgette Delahais, troisième. Pour la catégorie maison et abords, ce sont les mêmes lauréats dans le même ordre pour les deux premières places, Mme Denoual arrive troisième. Enfin, dans la catégorie jardin, M. Dufeil remporte le prix, devant M. et Mme Denot.

Bravo à l'ensemble des habitants pour leurs participation à l'embellissement de la commune, leur démarche écologique avec des projets de récupération d'eau et d'arrosage maîtrisé.



Le verger du Poncelet

Première cueillette au verger le 9 octobre sous un soleil radieux, une cinquantaine de personnes ont découvert le verger avec son nouveau visage, clôture protection des arbres pour accueillir l'éco pâturage tout ce travail a été réalisé avec nos jeunes pour la mission argent de poche

et bien sur les bénévoles. Ce jour-là plus de 550kg ont été cueillis et vendues aux habitants venus nombreux en famille après une dégustation passage à la pesé avec son cageot.

Une distribution à l'école pour le goûter des enfants et au village des aînés.

Nous avons pu identifier une partie des arbres lors de la fête des pommes organisée par les mordus de la pomme le 6 et 7 novembre. Nous connaissons désormais quelques variétés du verger (belle de bolskop, locard rayée, Reinette de Bleinheim, winter banana, teint frais....)

Pour celles et ceux qui veulent participer au verger communal, les prochains ateliers à venir :

- Formalisation d'une étiquette pour le jus de pommes
- Formalisation d'étiquette présentant les variétés de chaque pommier
- Un atelier taille de pommiers en mars

Nous allons relancer également en 2022 les ateliers autour de la transmission de savoirs faire et du vivant, si vous souhaitez participer à l'organisation (choix des thèmes, intervenants), contactez-nous !

Pour rappel, les thèmes des ateliers de 2020 (apiculture, greffage, jardinage...).

N'hésitez pas à contacter la mairie si vous souhaitez vous impliquer dans ces différents projets !



Dispositif argent de poche

Cette année, nous avons accueillis 8 jeunes de 16 et 17 ans, 4 filles et 4 garçons. Durant 5 demi-journées du 7 au 13 juillet 2021, ils ont consacré du temps et de l'énergie à un projet municipal. Cette année, il s'agissait de mettre en place une clôture autour du verger communal.

Le principal du travail était d'installer le grillage autour des pommiers ainsi de faire un bel enclos pour nos 5 moutons en éco pâturage. Comme il leur restait du temps, les jeunes ont relookés le mobilier extérieur de l'école.

Un grand merci à Aziline, Dorine, Vinciane, Maily, Baptiste, Tristan, Loan et Antonin pour leur investissement durant cette semaine et également un grand MERCI à Louis et Dominique pour le temps de préparation ainsi que le temps de partage avec les jeunes.



Formule du jour le midi en semaine

L'Arbre en Bois vous accueille du mardi midi au samedi midi ainsi que le vendredi soir et le samedi soir.
Le dimanche, nous restons à votre disposition pour vos repas de famille ou autre.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui, pendant cette période difficile pour tous, ont continué à nous accompagner et nous ont permis de rester en activité malgré tout. Votre gentillesse nous a beaucoup touché.
Sophie et Athman

12, rue de la Liberté • 35190 QUÉBRIAC • 02 23 22 04 50

BERHAULT Didier

Artisan depuis 1987
Menuisier - Ébéniste
Fabricant - Installateur
Cuisines - Bains - Dressing

Malnoë 35190 QUÉBRIAC
06 78 24 66 94
02 99 23 08 62
didierberhault@laposte.net

emgé - Saint-Malo

TISSUS AU MÈTRE **MERCERIE** **LAINES**

VALBOUTIQUE

Tel : 02 30 96 06 68
Email : contact@valboutique.com
Web : www.valboutique.com

ZA Bois du Breuil - 35190 Saint Domineuc

OUVERT AUX PARTICULIERS **COURS DE COUTURE**

Mieux connaître les acteurs de la vie locale

Une volonté des élus au service de l'intérêt général !

Québriac offre un cadre de vie apprécié tenant, en particulier, à son environnement naturel préservé. Mais pas seulement. Elle abrite plusieurs commerces, de nombreux services et un tissu associatif dense et varié... Cet ensemble riche et diversifié contribue à l'animation de la vie locale, à la qualité de vie des habitants et participe de l'attrait de la commune. « Par leurs actions ou leurs activités au plus proche des habitants, chacun s'attache à faire vivre des valeurs de solidarité et de citoyenneté. Elles viennent compléter l'action municipale au service de l'intérêt général » souligne le maire, Marie-Madeleine Gamblin. La municipalité souhaite mettre en avant ce mode de « faire ensemble » afin de montrer son attachement à cette volonté partagée du développement social local et de la vie du territoire. L'Écho Québriacois ira pour cela à la rencontre des commerces, services, artisans, associations, agriculteurs... au fil de ses numéros. Autant d'acteurs locaux qu'il entend faire parler de leur vie, leur métier ou leur passion au cœur de l'ambiance privilégiée de « village » qui perdure à Québriac.

Volet 1 : Les commerces de bouche du bourg de Québriac

L'un des atouts maîtres de la commune

L'épicerie de proximité Le P'tit Plus, le café-tabac-cave à bières Ô Grain de Café, le restaurant-crêperie L'Arbre en Bois... Québriac abrite trois commerces de bouche et le doit en partie à son ambiance de vie. Sa convivialité et son atmosphère particulière ont contribué à inciter leurs gérants à se lancer dans la commune qu'ils habitaient. Les élus entendent souvent de nouveaux habitants leur dire : « Vous avez de la chance d'avoir encore des commerces dans votre commune ! » La Covid a plus encore fait prendre conscience à tous de leur importance pour le maintien du lien social, gage d'une vie agréable...

Le P'tit Plus, le nécessaire du quotidien



Fin 2008, la communauté de communes lançait un appel d'offres pour la reprise de l'épicerie du bourg. Karine Lebulanger, salariée chez Roty sur la Z.A. de Rolin, présentait un

dossier en même temps que d'autres candidats. Le sien était retenu et elle ouvrait Le P'tit Plus en mai 2009, « une épicerie de proximité qui propose le cœur du métier d'épicier : le nécessaire du quotidien ». Son mari, Michel, cadre chez Sanden à Tinténiac, a profité d'un plan social pour la rejoindre quelques mois plus tard et créer en parallèle H2C, une activité de service en informatique.

Karine a étendu son offre peu à peu, y ajoutant même quelques produits locaux « qu'on a envie de distribuer ou qui nous sont demandés » et un dépôt de pain approvisionné par trois boulangeries. Il propose dix pains dont quatre bio, des viennoiseries, de la pâtisserie le dimanche et, sur commande, « tout ce que vendent ces fournisseurs ». Important par son offre, ce dépôt l'est aussi pour la pérennité de l'épicerie. « Nous faisons une bonne part de notre chiffre d'affaires grâce à lui. »

Les commerçants connaissent une grande partie de leurs clients ; « ce sont souvent les mêmes qui reviennent ». Ils n'étaient pas assez nombreux avant la pandémie, à tel point que l'avenir de l'épicerie devenait incertain. « Mais la Covid nous a fait sortir la tête hors de l'eau ! » Nombre de Québriacois ont alors découvert Le P'tit Plus qui a vu son activité s'améliorer de mois en mois. Une majorité lui est restée fidèle et, si le chiffre d'affaires baisse légèrement à présent, « il reste à un bon niveau ». « Pendant le premier confinement, beaucoup de gens nous ont dit être contents de la présence de notre magasin. C'est très bien. Mais pour que nous puissions leur apporter ce service, il faut y venir même quand ça va bien », insiste Michel.

Fermé dimanche après-midi et lundi - 09 51 01 82 02

Ô Grain de Café, repère de convivialité



Fils de cafetiers, Jean-Louis Gouret, « Loulou » pour ses clients, rêvait de marcher sur les pas de ses parents. D'abord routier, installé « par hasard » en 1999 à Québriac, il s'y est plu au point de « faire construire ». Le café-tabac du bourg Ô Grain de Café était à vendre en 2014 et il l'acheta. « Loulou » développa alors son activité en proposant une animation mensuelle de mars à novembre (concerts, karaoké...) puis en ouvrant une cave à bières offrant une cinquantaine de références et un choix de spiritueux. Tenir un commerce exige « d'aimer les relations, de savoir être à l'écoute et d'être un peu psy... » explique-t-il, constatant l'importance du café dans le bourg. « C'est un lieu de convivialité où des habitués viennent tous les jours. Certains ne se rencontrent qu'ici ! » C'est dire que les conséquences de la Covid en ont dérouté plus d'un. Mais elles ont également mis en péril sa pérennité.

La fermeture imposée de plus de six mois a été très difficile à supporter financièrement : les aides de l'État ont

tardé et ne sont arrivées qu'avec l'appui de la mairie et de la communauté de communes ! Elle l'a été aussi moralement : « J'ai tenu le coup grâce à mes clients qui venaient me voir tous les jours. » La réouverture a fait le bonheur de tous. « Les gens sont contents de voir qu'on est là pour eux ». Mais, si la fréquentation est redevenue la même, « ils traînent moins et font plus attention ! »

Fermé dimanche après-midi et lundi - 02 99 68 02 59

L'Arbre en Bois, un lieu de bienveillance mutuelle



Voilà bientôt huit ans que l'Arbre en Bois propose chaque midi un menu du jour du mardi au vendredi et une carte de galettes et crêpes prolongée le vendredi soir et le samedi. Son offre s'est élargie avec des plats à emporter du mardi au vendredi et la possibilité de privatiser la salle dès 25 à 30 convives (selon le menu) et jusqu'à une cinquantaine. Athman et Sophie Mekkas, les gérants, hésitent à parler de clients tant « une bienveillance mutuelle » existe de longue date. En attestent les petits cadeaux rapportés de voyages par certains : gâteaux régionaux, salières chinées à Paris, vanille de Madagascar... Et les « confinements Covid » ont rapproché les habitués des restaurateurs au point que leurs relations « sont passées de cordiales à chaleureuses. Beaucoup de ceux qui venaient chercher un plat en profitaient pour discuter et se ressourcer. »

Conséquence de la pandémie, des habitudes de consommation ont évolué et les plats à emporter permettent aux gérants de préserver la viabilité de leur affaire. La réactivité de la municipalité lors du premier confinement et son aide proposée d'emblée leur ont été d'un grand réconfort. « Nous savons pouvoir compter sur elle en cas de nécessité. »

Il reste que les restaurateurs se confrontent à la difficulté de trouver du personnel à raison de 30 heures par semaine, phénomène aggravé depuis le mois de mai.

Services à partir de 12 et 19 heures - 02 23 22 04 50


FABRICANT FRANÇAIS DE MASQUES

Votre Protection, au coeur de **Notre** Innovation



Masques Médicaux
Type IIR
Norme EN 14683:2019

Disponible
de
taille enfant



Masques de Protection
FFP2 NR
Norme européenne
EN 149:2001 + A1:2009

- Catalogue permanent de +15 couleurs
- Confort et maintien renforcés
- Filtration optimale
- Dispositif antibuée



ZA de Rolin, 35190 Québriac



contact@mptec.fr



Retrouvez tous nos produits sur www.mptec.fr



Tous les produits MPtec sont conçus et produits en France, à Québriac, entre Rennes et Saint-Malo.



Plombiers Chauffagistes bois / solaire

Chaudières Bois
Solaire thermique / photovoltaïque
Plomberie générale
VMC double flux

La haute performance, l'éthique en plus!

QUÉBRIAC ● Tél/Fax: 02 99 13 28 94 ● www.hpenergetik.fr

BIBLIOTHEQUE « JE, TU, LIS... »

14 rue de la liberté - 35190 - QUEBRIAC - Tel : 02 99 68 11 64 - Mail : jetulis@quebriac.fr

En période scolaire :

Mardi : 16h30 / 18h30
Mercredi : 10h00 / 12h00 – 15h00 / 17h00
Vendredi : 16h30 / 18h30
Samedi : 10h00 / 12h00

Pendant les vacances scolaires :

Mercredi : 10h00 / 12h00 – 15h00 / 17h00
Samedi : 10h00 / 12h00

La bibliothèque fait partie du « Réseau Bretagne romantique », regroupant douze bibliothèques et sept points relais. Il vous y est proposé une offre documentaire variée, (livres, revues, bandes-dessinées, CD, DVD, ressources numériques...), mais aussi des animations culturelles pour tous les goûts (des temps de lectures, différents ateliers, des expositions...).

Accès en ligne à l'ensemble du fonds et des animations : www.bibliotheques.bretagneromantique.fr

L'inscription à la bibliothèque vous permet d'emprunter sur tout le réseau jusqu'à 6 livres et revues, 4 CD et 4 DVD, pour une durée de 3 semaines

Les tarifs :

- Carte emprunt adulte : 10€ / an
- Réduit : 5€ / an pour les étudiants (18 à 25 ans), les parents isolés et les bénéficiaires des minima sociaux, les nouveaux habitants (moins d'un an) sur le territoire du réseau
- Carte emprunt moins de 18 ans : gratuit
- Accès et consultation sur place : gratuit
- Accès internet : gratuit
- Carte adhérent unique

Envie de rejoindre l'équipe de bénévoles !

Contactez-nous !



Création atelier Niki de St Phalle



Pause lecture à la halte garderie



Atelier Histoires d'Arts - Niki de Saint Phalle

Cabinet de reflexologie plantaire à Québriac

La santé passe par les pieds !

Carole Cado a ouvert un cabinet de réflexologie plantaire et crânio-faciale sur Québriac le 1er octobre dernier. Diplômée du Centre de Réflexologie Bretagne à Pleugueneuc ainsi qu'en crânio-faciale, Carole vous propose des soins pour se recentrer sur soi. Après avoir travaillé dix ans en tant qu'infirmière en psychiatrie, elle souhaite désormais se concentrer sur votre bien être.

La réflexologie plantaire consiste à stimuler l'ensemble des organes du corps selon une cartographie précise des pieds, elle permet aussi de soulager les maux du quotidien : le stress, l'anxiété, les troubles digestifs, les troubles hormonaux, les troubles du sommeil, les douleurs dorsales... Mais c'est avant tout un moment de détente et de relaxation. Au total les séances durent de 30 minutes à 1h00.

Autre prestation proposée : des séances de réflexologie crânio-faciale de 30 minutes. Cela consiste en une stimulation du visage et du crâne. Elle s'utilise seule ou en complément de la réflexologie plantaire, ce qui permet d'apaiser et favoriser pleinement le lâcher prise.

Des chèques cadeaux sont également proposés pour vos cadeaux de fin d'année ou autre occasion.



Carole Cado vous accueille sur rendez-vous du mardi au samedi au 20 rue de la liberté 35190 Québriac
Tél : 06-26-40-01-07 / cado.carole@sfr.fr
N°Siret : 90282436600014

Pascal BOITTIN

Thérapeute-coach

(énergéticien holistique)



Avoir une vie équilibrée et harmonieuse c'est possible...

- ★ Énergéticien (*magnétiseur*)
- ★ Équilibre alimentaire
- ★ Trouble psycho émotionnelle
- ★ Massage détente, bien être
- ★ Coach, accompagnement au changement
- ★ Feng shui géobiologue

13 rue basse Ville | 35190 Québriac
contact@pascalboittin.fr | www.pascalboittin.fr
06 81 88 51 43 | 02 99 95 92 01



Le Courtil' Paille



Salut !

Nous sommes la Basse Cour du Courtil Noé !
Nous lançons cet appel afin que vous puissiez, vous aussi, faire partie de cette aventure !
Nous aimons avoir de la visite et être choyés mais aussi régaler nos gardiens avec nos bons œufs frais.
Laissez-vous tenter, venez vous associer au groupe déjà en place !

N'hésitez pas à nous contacter
Mairie de Québriac : 02 99 68 03 52
mairie.accueil@quebriac.fr

Le Collectif Poulailier



Les petits Princes et Princesses de la MAM

Ô Royaume des Cop'inettes étaient ravies de se retrouver après les vacances d'été et ont vite repris leurs belles habitudes : comptines, histoires, jeux libres, activités manuelles, motricité, danse, pâtisserie, balades....

Au programme de nos journées :

- Jolies créations sur les thèmes suivants : la mer, la rentrée scolaire, l'automne, Halloween et Noël
- Visite de la chèvrerie de l'Essart
- Matinée Halloween : nous avons revêtu nos plus terrifiants déguisements et avons rejoint Christiane à la bibliothèque pour son temps de lectures

- Balades à pieds et dans nos jolies poussettes quadruples
- Matinées musique avec le RPAM
- Anniversaires de Naël, Maxine, Lou, Alice, Jules et Maria, sans oublier le 1er anniversaire de la MAM, qui, à cette occasion, a fait sa porte ouverte
- Et pour finir l'année en beauté: fête de Noël avec petit goûter et visite surprise du Père Noël, sa hotte pleine de cadeaux

Les Cop'inettes, accompagnées de leurs petits Princes et Princesses, vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.



Québriacois d'honneur Noces d'Or de Nicole et Daniel MALLET

Ils se sont dit oui il y a 50 ans. Le Conseil Municipal adresse aux heureux jubilaires ses vœux les plus sincères pour que leur union se prolonge longtemps entourés de l'affection de tous ceux qui leur sont chers.



Labo Citoyen

S'investir en faveur de la transition écologique en Bretagne romantique avec la communauté de communes, c'est possible pour tout le monde!

Lors de sa session du 19 octobre 2021, le jury de l'appel à projets « Labo Citoyen », constitué d'élus et d'habitants, a choisi de soutenir 7 dossiers très différents, portés par des acteurs tout aussi différents, mais ayant tous un point commun : ils ont choisi de mettre la question de la transition écologique au cœur de leur projet. Pour vous donner une idée, voici les derniers projets soutenus :

- Les savons d'allégresse pour créer une gamme de cosmétiques biologiques zéro-déchets d'origine entièrement française
- Comité EDER pour équiper le comité avec du matériel d'entretien des sentiers et espaces naturels
- « Bouge la Baussaine » pour organiser un trail zéro-déchet
- Association Tandem pour acquérir un triporteur à assistance électrique
- Association « Docmaelien » pour former les habitants au jardin naturel
- « Créamains » pour sensibiliser les enfants à une alimentation saine et locale et à la biodiversité
- L'école de Plesder pour poursuivre les objectifs associés au label « éco-école »

Ca vous inspire ?

Alors à vous de jouer ! Vous avez jusqu'au 31 mars 2022 pour déposer votre dossier. Vous avez besoin d'aide pour le constituer et structurer votre projet ? La Communauté de communes vous accompagne.

+ d'infos : <https://bretagneromantique.fr/lab-citoyen/> ou labo-citoyen@bretagneromantique.fr



Rendez-vous pour la 4^e Fabrik de l'emploi



La Fabrik de l'emploi, revient pour sa 4^e édition LE VENDREDI 25 FEVRIER 2022.

Le forum dédié à l'emploi, porté par la Communauté de communes Bretagne romantique, est un véritable lieu d'information et de rencontre entre les demandeurs d'emploi et les entreprises du territoire. L'événement regroupe chaque année (édition 2021 annulée en raison de la crise sanitaire) une centaine d'exposants, entreprises, organismes de formation et partenaires de l'emploi qui viennent présenter leurs métiers, leurs offres d'emploi et enrichir leurs carnets d'adresses.

La Fabrik de l'Emploi est l'occasion de mettre en lien ces recruteurs et les demandeurs d'emploi du territoire. C'est également une opportunité pour informer le public sur les accompagnements possibles grâce à la présence de nombreux partenaires sociaux (mobilité, accompagnement social, dispositifs pour les jeunes etc.) et des animations tout au long de la matinée : conférence, atelier sur la posture de candidat ou encore conseils pour l'entretien d'embauche.

Les jeunes seront accueillis par la Structure Information Jeunesse et la Mission Locale présents pour les accompagner dans leurs démarches.

Entreprises et employeurs peuvent s'inscrire dès à présent et jusqu'au 12 janvier 2022 pour exposer sur le forum (Contact : fabrikemploi@bretagneromantique.fr).

Accès libre sur présentation d'un pass sanitaire valide.

Plus d'informations sur <https://bretagneromantique.fr/participez-a-la-4eme-fabrik-de-lemploi/>

Vous êtes cheff(e) d'entreprise artisanale ou commerciale ou indépendante. Vous avez un projet de création d'entreprise commerciale ou artisanale ou indépendante. La Communauté de Communes de la Bretagne vous accompagne dans le développement et, ou la création de votre entreprise sur son territoire.

1) L'accompagnement créateur :

- Réunion d'information
- Atelier étude de marché
- Atelier budget prévisionnel
- Permanence d'experts comptables
- Aide à la création jusqu'à 5000 euros sous conditions.

2) Le développement de votre entreprise :

- Aide au développement des entreprises du territoire de la CCBR pour tout investissements bâtiments, matériels, logiciels, ...

- Aide de 5000 euros maximum sous conditions.
- Aide à l'équipement numérique : 50% de vos investissements à partir de 2000 euros de dépenses sous conditions.

3) Des espaces de Coworking :

Location bureau à la journée, salle de réunion, salle de visio,...

Pour plus de renseignements :

- Rendez-vous sur le site internet de l'espace entreprise de la CCBR : <https://eebr.fr>

- 3 personnes pour vous accompagner à :

Espace entreprises - Parc d'activité de Moulin Madame 1, Allée de Lohon - 35270 Combourg - 02 23 16 46 46

Lundi au jeudi : 9h à 12h30 - 13h30 à 17h30

Vendredi : 9h à 12h30 - 13h30 à 16h30

eebr@bretagneromantique.fr

Projet social

Pour identifier les besoins des habitants, apporter des réponses concrètes pour favoriser le « mieux vivre ensemble » sur le territoire.



En juin 2021, la Communauté de communes Bretagne romantique a lancé une étude avec un cabinet spécialisé pour accompagner les élus dans la connaissance, la réflexion, l'analyse et la construction du projet social. L'objectif ? Avoir un point de vue social pour dresser un portrait du territoire en repérant les forces et les faiblesses. L'ambition est également d'impliquer les habitants, les élus et les professionnels, de partager ensemble le diagnostic, de repérer les enjeux et de construire ensemble des solutions adaptées pour les années à venir.

Un diagnostic participatif



La phase de diagnostic réalisée à l'automne 2021 a permis de consulter les habitants du territoire à travers des questionnaires et des entretiens avec les élus et partenaires sociaux. Au total, 1 229 réponses au questionnaire ont été recueillies : une belle mobilisation citoyenne ! Ce travail a permis de mettre en évidence des axes prioritaires :

- Renforcer l'accès aux services et aux équipements (mobilité, numérique)
- Soutenir la qualité de vie des habitants et notamment des plus vulnérables (maintien à domicile, accès au logement)

Un troisième axe dédié à l'Enfance, la Petite Enfance et la Jeunesse a émergé et sera traité dans une consultation indépendante.

Ce qu'il reste à faire : construisons ensemble un plan d'actions ...



Des ateliers thématiques organisés fin novembre ont permis la mobilisation des élus, des habitants et des professionnels pour coconstruire ensemble des réponses concrètes et adaptées aux besoins. Grâce à cette collaboration réussie, les différents acteurs sociaux seront à même de construire un plan d'actions opérationnel : il s'agit de l'écriture du Projet Social de Territoire.

Pour suivre l'avancée du projet rendez-vous sur <https://bretagneromantique.fr/actualites/>



UN DIAGNOSTIC DE QUALITÉ GRÂCE À LA MOBILISATION DE TOUS

Réaliser ses demandes d'autorisation d'urbanisme en ligne c'est simple, pratique et sécurisé !

Pour faciliter le dépôt et le traitement des dossiers de demande d'autorisation d'urbanisme, la communauté de communes déploie un portail internet permettant à toutes personnes ou structures ayant un projet soumis à autorisation de le déposer directement en ligne.

Déposer ses demandes d'urbanisme en ligne c'est :

- + accessible : 24h sur 24 - 7j sur 7
- + rapide : Vous n'avez plus besoin de vous déplacer en mairie
- + sécurisé : Grâce à votre compte personnel et confidentiel
- + écolo : Une unique demande en ligne est suffisante
- + simple : En quelques clics, votre demande est déposée.
- + pratique : Vous pouvez suivre l'avancée de votre dossier en ligne

Calendrier de mise en œuvre

- Du 1er janvier au 28 février : phase expérimentale pour les communes de Mesnil Roc'h, Tinténiac, Saint-Domineuc, Saint-Briec-des-Iffs, Trémeheuc.
- A partir du 1er mars : déploiement complet pour les communes de Bonmain, Cardroc, Cuguen, Dingé, Hédé-Bazouges, La Bausaine, La-Chapelle-aux-Filtzméens, Les Iffs, Longaulnay, Lourmais, Meillac, Plesder, Pleugueneuc, Québriac, Saint-Thual, Tinténiac.

Cas particulier

La commune de Combourg dispose de son propre service d'instruction. Pour les Communes ne disposant pas de documents d'urbanisme (Lanrigan, Saint-Léger-des-Près, Tréverien, Trimer), l'instruction est réalisée par les services de l'Etat.

Bon à savoir : Le dépôt papier reste possible auprès de votre mairie.

+ d'infos et accès au dépôt en ligne :

<https://bretagneromantique.fr/jai-un-projet/>



Pour le paiement de vos factures locales
(eau, ordures ménagères, cantine, crèche, garderie, ...),
votre nouvel interlocuteur est :

**le service de gestion comptable (SGC)
de Dol-de-Bretagne**



Centre des Finances publiques
18, place Toullier - BP 40
35120 DOL-DE-BRETAGNE

Du lundi au vendredi de 9h à 12h sans RDV
Sur RDV les lundis et jeudis de 14h à 16h



Renseignements et prise de RDV :
02 99 48 01 79

Pour le paiement de vos impôts
(impôt sur le revenu, taxe d'habitation,
taxes foncières),
votre interlocuteur est :

**le service des impôts des particuliers (SIP)
de Rennes 1**



Centre des Finances publiques
2, boulevard Magenta – CS 24441
35044 RENNES Cedex

Du lundi au vendredi de 8h45 à 12h sans RDV
Sur RDV les lundis, mardis et jeudis de 13h30 à 16h



Renseignements et prise de RDV
dans votre espace personnalisé sur [Impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr)
ou en appelant le **0 809 401 401**

Vos solutions pour payer

▶ en ligne sur impots.gouv.fr



▶ en espèces chez un buraliste
partenaire agréé
(en espèces dans la limite de
300 € ou par carte bancaire)

Retrouvez la liste complète des buralistes
partenaires sur impots.gouv.fr

À Combourg
Café Malouas, 13 place Saint-Gilduin
Le grand B, 5 place Albert Parent
Café de la Poste, 12 rue Notre-Dame
À Dingé
Bar des Amis, 9 rue des Lavoisirs
À Hédé-Bazouges
Le Central, 13 place de la Mairie
À La Mézière
L'excuse, 9 place de l'Eglise
À Meillac
Le Saloon, 2 rue Mademoiselle Du Vaut

À Mesnil-Roch
L'Indian Bar, 36 rue de la Libération
À Saint-Symphorien
Le Symphoriennais, 24 rue d'Armorique
À Tinténiac
L'arlequin, 2 rue nationale
La Batracien, 13 rue des Dames
À Tréverien
Le Tréveriennais, 1 rue de la Forge
À Vignoc
Le Refuge, 4 place de l'Eglise



Au SIM, les pratiques collectives sont nombreuses : Ateliers de Musiques Actuelles, ensemble de saxophones, orchestre à cordes, chorales, ensemble de musiques traditionnelles irlandaises, Bagadig... Parmi ces pratiques collectives, nous retrouvons également : L'Orchestre d'Harmonie.

Un orchestre d'harmonie est un ensemble musical regroupant plusieurs familles d'instruments de musique : Les Bois, Cuivres et Percussions. On y retrouve alors ces instruments : Flûte traversière, Clarinette, Saxophones, Trompette, Trombone, Tuba et les Percussions.

Alors que joue l'orchestre d'harmonie ? Si à l'origine, le répertoire des orchestres d'harmonie était principalement constitué d'œuvres de musique militaire, il s'est enrichi depuis d'arrangements de musique classique, de compositions originales, d'arrangements de musiques de film, jazz et variété... utilisant la richesse et de la diversité des timbres présents dans l'orchestre.

Au SIM, les deux orchestres d'harmonie rassemblent plus de 60 musiciens, venus des 35 communes adhérentes à l'école : L'occasion de se rencontrer autour d'une pratique collective fédératrice.

Vous souhaitez écouter nos orchestres d'harmonie ? Retrouvez - les prochainement pour un programme audacieux

et riche en couleur, accompagné de la classe d'accordéon chromatique. Ceux - ci accompagneront l'orchestre d'harmonie de la FEPEM35 et la soliste accordéoniste Camille Privat pour un concert de haut vol !

Dimanche 27 février à 16H00 - Eglise de Combourg - Entrée gratuite

Et pour retrouver toutes les actualités du SIM, rendez-vous sur : www.simecoledemusique.com

Ainsi sur que sur nos réseaux sociaux :

[ecole_musique_sim](#) [ecoledemusiquelesim](#)



Animé jeunesse

Animé jeunesse accueille les jeunes de 10 à 17 ans au sein de ses espaces jeunes en proposant un ramassage en mini-bus dans les communes de Québriac, Tinténiac, St Domineuc, La Baussaine, St Thual, et Hédé-Bazouges. Un programme est proposé pour les mercredis, vendredis soir et samedis et toutes les vacances scolaires disponible sur le site **www.anim6.fr**

Animé est un lieu convivial où les ados peuvent donner leurs avis et avoir la liberté de proposer des animations, des projets etc... L'occasion pour eux de participer à des sorties, des ateliers variées, des activités sportives, des temps d'échange et de partages...

Contact : jeunesse.inscriptions@anim6.fr - Linda Delourmel, 10-13 ans : 06.78.10.68.55 - Johann Dauphas, 13 ans et + : 07.87.45.02.02



La Semaine de l'Enfance co-organisée par le SIVU Anim'6 + Familles Rurales Hédé-Tinténiac « Un succès pour cette 14^e édition »



2 spectacles : Un Crapaud presque charmant, Tango pour 4 temps (530 entrées), **12 ateliers parents-enfants** pour les enfants de 0-10 ans (gym pour bébé, éveil musical animaux de la ferme, hip hop, beatbox, couture, cirque....) avec 36 créneaux différents (656 entrées), **12 pompiers de la caserne** de Tinténiac ont accueilli 250 personnes ...

Cette année, plus de 1 400 habitants du territoire Anim'6 se sont rencontrés, ont échangé, ont expérimenté, ont ri, ont joué, ont partagé pendant le week-end de la semaine de l'enfance ! La manifestation a rempli son objectif : créer du lien.

Elle a permis à des personnes qui vivent dans des communes différentes - familles, professionnels de l'enfance, bénévoles, artistes- de se rencontrer. Elle a fait émerger un sentiment d'appartenance à un territoire. Elle a offert un accès à la culture pour toutes les familles.

Cette manifestation est possible grâce à vous : partenaires financiers, communes, associations, professionnels, artistes et habitants. Alors tout simplement **MERCI**, nous étions tellement **HEUREUX** de vous revoir....

Restitution enquête Anim'6

1/ Pourquoi cette enquête ?

Dans la foulée des dernières élections municipales une équipe d'élus renouvelée a pris ses fonctions au sein du comité syndical du Sivu. Après avoir pris la mesure de ses nombreuses actions et de son environnement nous avons rapidement et collectivement, eu la volonté de nous interroger sur l'émergence de nouveaux besoins ou usages, et sur la direction que doit prendre la politique enfance-jeunesse sur le territoire des 6 communes que nous couvrons. Aujourd'hui, la responsabilité des élus du SIVU Anim'6 est donc de penser l'avenir pour bâtir une politique pertinente et proportionnée aux coutures de notre territoire.

2/ Comment l'analysez-vous ?

Les résultats de l'enquête (disponibles en ligne sur le site du sivu) traduisent notamment une perception de notre action par les usagers très segmentée entre les différentes briques de notre « offre de services » (petite enfance, enfance et jeunesse) ainsi qu'un défaut global de visibilité de notre structure. Par ailleurs elle confirme clairement les tendances que nous percevions depuis quelques temps et qui sont partagés par les acteurs du secteur, tant sur les enjeux de la parentalité, que des réponses ou de l'accompagnement à apporter aux 11-18 ans par exemple.

3/ Quelle sera votre nouvelle feuille de route ?

Elle s'inscrira nécessairement autour des 4 axes de travail génériques identifiés : Communication, création d'une passerelle, jeunesse et parentalité...chacun de ses axes entraînant de facto une réflexion transverse sur la gouvernance de la collectivité et sur son projet en termes de périmètre d'intervention, de moyens humains et financiers, de collaboration ou de partenariats. Les travaux ont commencé et iront bon train jusqu'en mars 2022 pour en définir précisément le contenu, les modalités et le calendrier de mise en œuvre. Ce délai peut paraître contraint mais nous devons nous y tenir pour être cohérent sur la durée d'un mandat déjà bien engagé.

Pour consulter les résultats de l'enquête : www.anim6.fr



L'Accueil des Nouveaux Québriacois

Après presque deux années de pause, pour raison sanitaire liée à la Covid19, les élus de la Commission Sociale et le CCAS de Québriac avaient à cœur de renouer avec ce rendez-vous d'échanges et de convivialité avec les habitants.

Ainsi « la fête de la famille » a été rebaptisée « l'Accueil des Nouveaux Québriacois » et cette année pour les raisons précédemment énoncées, les élus avaient décidé pour les invitations, de remonter jusque 2019 pour les naissances et même 2018 pour les nouveaux habitants.

11 bébés et leurs parents, ainsi qu'une vingtaine de Québriacois, récemment installés sur la commune, ont répondu présents à l'invitation de la municipalité.

Après un accueil et une présentation des élus, petits et grands ont pu prendre plaisir et être captivés par les contes de Marianne Coudroy.

Des compositions florales et un « petit bonhomme de neige » décoratif en tissus, confectionné artisanalement par un collectif d'élus et d'habitants, ont été offerts aux mamans

ainsi que des roses aux nouveaux habitants.

Un pot d'accueil a ponctué cette rencontre, et chacun a pu profiter du moment pour échanger avec les élus.

Un grand merci à tous, pour votre participation et votre contribution à faire de ce moment, rare en cette période délicate, un instant convivial et chaleureux.



Soirées et matinées ludiques : A vos agendas !

Matinées jeux - Pour les plus jeunes (jusqu'à 4 ans)

10h30-11h30, salle NoëLys - Village du Courtil Noë
 - Samedi 29 janvier : « Dans la basse cour »
 - Samedi 26 mars : « Les p'tites bêtes »
 - Samedi 11 juin : « Les p'tits poissons »

Soirées jeux - A partir de 3 ans

20h-22h, salle NoëLys - Village du Courtil Noë
 - Vendredi 25 février : « Autour du monde »
 - Vendredi 29 avril : « A table ! »

Gratuit et ouvert à tous. Réservation souhaitée auprès de Julie : village.courtilnoe@quebriac.fr ou 0674779428.

Ces temps de jeux sont organisés dans le cadre d'un partenariat entre le SIVU Animé, la ludothèque Au bois des ludes et le Village du Courtil Noë - CCAS de Québriac.

JEUDIS RÉCRÉATIFS

SALLE NOELYS - VILLAGE DU COURTIL NOË
DE 14H15 À 16H30

RDV 2022

JEUDI 13 JANVIER	JEUDI 14 AVRIL
JEUDI 10 FÉVRIER	JEUDI 12 MAI
JEUDI 10 MARS	JEUDI 9 JUIN

OUVERT À TOUS

Pass sanitaire obligatoire
Renseignements auprès de Julie au 06 74 77 94 28

CHAUFFE-CITRON

ÉNIGMES, QUESTIONS DE CURIOSITÉ,
JEUX DE RÉFLEXION...

1h
pour découvrir
ensemble
un sujet mystère

Lundis semaines paires de 15h à 16h
A partir de janvier 2022

Nouvelle activité à QUEBRIAC

Salle NoëLys - Village du Courtil Noë
Ce temps de jeu divertissant et convivial
est gratuit et ouvert à tous

Pass sanitaire obligatoire
Renseignements auprès de Julie au 06 74 77 94 28

Le Centre Communal d'Action Sociale

En cette année à nouveau particulière liée aux conditions sanitaires, et afin de protéger ses aînés, le CCAS de Québriac a annulé son traditionnel repas prévu le 17 octobre prochain. Pour autant, les membres du CCAS ont souhaité fêter les Québriacoises et Québriacois de 68 ans et plus, en leur offrant un colis gourmand, en cette période de Noël. Sans oublier cette partition inoubliable, devenue la chanson culte du repas des aînés... **La Vache Crevée**.

Désolé pour le titre, mais c'est bien de cela qu'il s'agit. Chaque repas du CCAS de Québriac ne manque pas, sous la direction de Jean Guillemer, de chanter « La chanson aux travailleurs » ou « La ballade des rennais » dont les paroles sont ci-dessous. On y parle de « LA VACHE CREVÉE », qui est bien semblait-il un lieu-dit du bassin rennais. Quel est donc ce lieu-dit ?

Un cédérom « Rennes en chansons » a été édité par DASTUM avec quelques divergences sur les paroles : <https://www.dastum.bzh/>

La localisation des autres lieux cités est connue :

- la Janaie en Bruz
- le Pigeon Blanc en Saint-Jacques-de-la-Lande
- les Trois Marches en Vezin-le-Coquet (le café des Trois Marches existait également rue de Vern à Rennes)
- la Robiquette en Saint-Grégoire.

De fait, « LA VACHE CREVÉE », est plus élégamment dite « la Gaîté ou la Gaieté » en Saint-Jacques-de-la-Lande (secteur du rond-point Castorama, Cocktail Scandinave) est proche du passage à niveau la Rablais parfois écrit la Rabelais :



Au premier plan la ligne de chemin de fer, à l'arrière-plan la garde-barrière Clémentine Françoise BAGOT et ses deux enfants, François Joseph Marie et Clément Joseph Marie PICQUART, posent devant la maison.

Image conservée aux Musée de Bretagne à Rennes, en ligne sur <http://www.collections.musee-bretagne.fr/>

Alfred DREYFUS est arrivé par le passage à niveau de La Rablais quand il est venu à Rennes pour la révision de son procès, en juillet 1899. La garde-barrière a été photographiée car elle a été témoin de son arrivée. Elle est nommée dans la presse de l'époque sous son nom marital : PICQUART. Les journaux racontent l'anecdote : « Lorsque Henri DURÉAULT, préfet, alla réveiller la garde barrière du passage à niveau de la Rablais, il lui dit : Allons, levez-vous, ma bonne femme, vous allez voir le capitaine DREYFUS. Le capitaine DREYFUS s'écria-t-elle, qu'est-ce que cela ? L'heureuse femme était absolument ignorante de l'affaire. »

Source : le journal « La Lanterne » du 3 juillet 1899 [<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/cb328051026/date>]

Article paru dans la revue trimestrielle Racines 35 du CGIV Cercle Généalogique d'Ille-et-Vilaine, et avec son aimable autorisation (Armand Chateaugiron et le CGIV).

La vache crevée

1er couplet

Aujourd'hui dimanche à Rennes
 Jour de r'pos
 À la campagne on s'promène
 S'il fait biau.
 On pouille ses biaux habits
 Dans la voiture on met l'petit
 La belle-mère pousse le taxi
 Et allons-y.

Refrain

En route pour la Janaie,
 Pigeon Blanc, la Vache Crevée,
 Les Trois Marches, la Robiquette,
 Saint-Grégoire par la vedette.
 On s'en fout plein la trompette
 Au bistrot
 D'la saucisse et d'la galette,
 Du cidre sans iau
 On bouffe aussi, ça c'est chouette,
 D'la poussière sur la banquette,
 On est fourbus mais contents
 En s'en rev'nant.

2ème couplet

À peine arrivés, sur l'herbe
 On s'assoit,
 Les belles-mamans fatiguées
 Reprisent leurs bas,
 Les jeunes gens jouent à cache-cache
 Mais les p'tits gosses plus bravaches
 S'assoient dans la bouse de vache,
 Le père se fâche.

3ème couplet

On collationne sans appât
 Au bistrot,
 La saucisse grillée nous flatte
 Les nasiaux.
 La belle-mère dit : « Je prends l'pain
 Qui reste pour mes lapins,
 Mais avant d's'en r'tourner
 J'paye le café ».

ACCA Association Communale de Chasse Agréée

Comme tous les ans, le début de saison est propice au petit gibier. Une belle population de canards et quelques couvées de faisans ont été recensées. De plus en plus de lièvres et de lapins sont également vus sur les plateaux de la commune. Nous sommes bientôt à mi-saison et déjà 60 % des prélèvements de chevreuils et de sangliers sont déjà attribués.

Nouveauté cette année, nous avons eu l'honneur de refaire le ball-trap communal après une trêve d'une trentaine d'années. Nous avons accueilli pas moins de 2000 personnes



sur les deux journées du 4 et 5 septembre confondus. Nous espérons réitérer cette manifestation l'année prochaine.

Nous étions également présents à la journée des associations. Pour rappel, la remise des tableaux de chasse le 6 mars 2022, le banquet de chasse le 12 mars 2022 et l'assemblée générale le 8 mai 2022 (date décalée due aux élections).

Le Président Michel Josse et l'ensemble du bureau tiennent à remercier la municipalité et l'ensemble des chasseurs et des bénévoles pour leur implication dans l'ACCA.



APE Association des Parents d'Elèves

L'APE propose et organise toutes l'année différents événements pour apporter une aide financière aux projets de l'école de Québriac. Pour l'année 2021/2022, une enveloppe de 5000€ (+2500€ si projet exceptionnel) a été attribuée.

Le bilan de l'année 2020/2021 est globalement positif malgré l'annulation de 2 manifestations pour cause sanitaire. Grâce à votre présence, la fête de l'école du 4 juillet dernier a connu un réel succès et c'est l'une des seules à avoir eu lieu dans le département.

Actions mises en place :

- Samedi 4 décembre 2021 : sur le parking de la mairie a eu lieu la vente de sapins de Noël
- Dimanche 5 décembre 2021 : spectacle gratuit « L'Ecole Des Agents Secrets », venue du père Noël et goûter à la salle des fêtes de La Chapelle Aux Filtzméens
- Samedi 2 avril 2022 : tournoi de palets et mölkky puis soirée boum
- Dimanche 3 juillet 2022 : fête de l'école avec le spectacle des enfants.

Comme chaque année, nous espérons vous voir nombreux pour toutes ses manifestations : réservez dès à présent vos dates !

Vous pouvez également suivre notre actualité sur notre page Facebook : <https://bit.ly/3lukKQZ>

Pour que cette belle association soit pérenne, nous faisons régulièrement appel à de nouveaux bénévoles. Vous pouvez nous contacter au 06.11.27.50.87 pour tout renseignement.



ACPG/CATM

Association des Combattants Prisonniers de Guerre et Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc



Le 11 novembre dernier, sous un magnifique soleil automnal, l'association ACPG/CATM s'est réunie près du monument aux morts afin de commémorer l'armistice du 11 novembre 1918 et la fin des combats de ce terrible conflit. Malgré des conditions sanitaires liées au Covid 19 encore présentes, environ 50 personnes ont assisté à cette cérémonie.

A cette occasion, l'ACPG/CATM a remis le drapeau UNC, qui était en sa possession depuis l'arrêt de cette association patriotique il y a plusieurs dizaines d'années, à Thierry Mazurier, président de l'UNC récemment reconstituée. Bien qu'issu d'une association différente, ce drapeau était porté à chaque commémoration en souvenir de tous les anciens combattants québriacois.

Après lecture du message de l'UNC par Thierry Mazurier, puis celui de l'ONACVG par Christian Grandjean, président de notre association, Marie-Madeleine Gamblin, maire de Québriac, a lu le texte de Mme Darrieussecq, ministre des Anciens Combattants. Patrick Boissier, citoyen de la Paix, a évoqué les dures conditions de vie des combattants durant la 1ère guerre mondiale ainsi que les 70 Québriacois tués durant ce conflit, dont les noms sont gravés sur le monument aux morts. Par ailleurs, celui-ci a vu l'ajout de 5 nouveaux noms correspondant aux cinq Québriacois morts durant la guerre de 1870. Nous évoquerons leur souvenir lors d'une prochaine

cérémonie. Notre association fêtait cette année ses 50 années d'existence. En 1971, à l'initiative de Francis Lecointre, ancien combattant 39/45, une section de l'association ACPG/CATM est créée à Québriac, présidée par Gilbert Lecointre. En 1974, Georges Delahais prend les rênes de cette

association durant près de 40 années. Jean-Claude Dragon prend la suite en 2013 et en 2019, c'est un tandem André Tellier et Christian Grandjean qui a la charge de poursuivre cette activité. Forte de 60 adhérents environ, nous avons entrepris, avec l'aide des différentes municipalités, diverses actions en lien avec le devoir de mémoire de notre commune, notamment par la réalisation de 4 expositions depuis 2008 et la parution de livres afin d'en garder une trace pour les générations futures. Cette année, 3 membres de notre association nous ont

hélas quittés : Monique Cognard, veuve d'ancien combattant, Robert Cobac, ancien combattant et porte-drapeau et Daniel Falempin, ancien combattant. Nous avons bien entendu une pensée pour eux, notamment Robert qui a tant œuvré pour l'association lors des ventes des calendriers avec son binôme René Lardoux.

Durant cette célébration, il a été remis la croix du combattant à Jean-Jacques Chanteux et Christian Grandjean par André Tellier ainsi que la médaille de la Reconnaissance de la Nation à Jean Guillemer, également par André Tellier.

Après la remise de gerbes de fleurs au pied du monument par des anciens combattants et des enfants présents, la traditionnelle minute de silence et la Marseillaise, le cortège s'est dirigé vers le cimetière afin de rendre hommage aux cinq anciens combattants 14/18 qui y sont enterrés. Les drapeaux se sont inclinés devant la stèle qui a été parfaitement nettoyée et remise en valeur par les deux associations patriotiques. Puis un vin d'Honneur était offert par la municipalité à tous les participants présents lors de cette cérémonie.

Le bureau ACPG/CATM vous adresse ses meilleurs vœux de joie et de bonheur pour l'année 2022.





À vous tous,

Mamans-Papas, Assistantes maternelles, Mamies-Papis, Tatas-Tontons... Venez nous rejoindre, **à partir du 10 janvier 2022 à l'espace-jeux Badaboum de Québriac** (nouvelle salle à côté du multi-accueil) les **Lundis matins, de 9h à 12h** afin de s'amuser tous ensemble, et créer de jolies activités en compagnie de Pauline, éducatrice du RPAM.

Pour tout renseignement ou inscription, merci de nous contacter sur notre mail : badaboumquebriac@gmail.com

A bientôt !

Comité des fêtes du Grand Bois

Chers québriacois, nous espérons que vous allez bien.

Après deux années compliquées, nous allons peut-être reprendre nos manifestations, en tous cas on espère faire notre pêcheur du 8 Mai. Nous avons hâte de vous retrouver nombreux comme les années passées.

A voir d'ici là ou en sera l'épidémie.

On vous dit à bientôt, surtout prenez soin de vous, toutes nos amitiés.

Le Bureau

ECM Ensemble Contre la muco : En 2022, le retour de la Virade de Québriac !

Après l'annulation de l'édition 2020 pour raisons sanitaires, nous espérons pouvoir vous proposer en septembre 2022 une nouvelle Virade de l'Espoir sur le site de la Nouasse. Une fois encore, cette manifestation sera centrée sur le rassemblement et la balade motos que les québriacois connaissent bien.

Nous sommes dès à présent à la recherche de bénévoles et de partenaires pour soutenir notre combat contre la mucoviscidose, car malgré les progrès des traitements, il reste encore beaucoup à faire pour vaincre enfin cette maladie.

Car en 2019, le Registre Français de la mucoviscidose recensait encore 41 décès, pour un âge moyen de 34,7 ans. Beaucoup trop de morts, beaucoup trop jeunes...

Toujours selon ce registre, en 2019, la greffe pulmonaire restait la seule issue. Les patients greffés représentaient à cette époque 22 % des adultes.

Alors pour eux et pour tous ceux qui attendent un traitement, pour vaincre enfin la mucoviscidose, rendez-vous le dimanche 25 septembre 2022 à Québriac. Les organisateurs et les bénévoles seront au rendez-vous pour nous faire oublier cette triste année 2020 !

Pour tout renseignement, contactez Karine ou Michel Lebulanger au P'tit Plus.

Pour plus d'informations sur la mucoviscidose :

- Vaincre la mucoviscidose :
<https://www.vaincrelamuco.org/>

- Association Grégory Lemarchal :
<https://association-gregorylemarchal.org/>

Michel Lebulanger



Noël à l'Ormel

Vingt ans !!! C'est un anniversaire que nous ne pensions pas fêter de cette manière. Cela devait se faire en 2020 et non en 2021. La COVID est passée par là et a réduit à néant toutes nos espérances. Aussi cette année, nous pensions bien nous rattraper mais de nouveau rien ne s'est passé comme prévu. A nouveau le risque de reprise de la pandémie et la nouvelle est tombée : le site de l'Ormel ne répond plus aux critères de sécurité.

« Soyons modestes » nous sommes victimes de notre « réussite ». Trop de visiteurs avec un carrefour et trois routes convergentes, un accident peut arriver très vite. Découragés, nous pensions bien tout arrêter. Madame Berhaut instigatrice de l'événement Noël à l'Ormel, il y a 21 ans, a accepté le principe d'un déménagement. La Mairie nous a proposé de nous installer dans les jardins de l'église. Enfin le père Richard, Curé de Tinténiac, nous donna son aval, ravi de nous accueillir auprès de l'Eglise paroissiale.

Après une rencontre avec les bénévoles, nous avons décidé de reprendre le flambeau et relevé le challenge. Peu de temps de préparation en amont, tous les mécanismes étaient à

changer, les maisons à repeindre, le système électrique à refaire entièrement et un nouveau plan à concevoir. Mais tout le monde a relevé le défi, et tout cela dans la bonne humeur, ravis de se retrouver et de continuer la belle aventure. Pendant l'installation, nous avons retrouvé avec plaisir de nombreux Québriacois curieux de voir l'avancée des « travaux » et les enfants si heureux que la crèche reprenne vie.

L'inauguration de ce nouveau site correspond avec la reprise du petit marché de Noël le 3 décembre et l'incontournable vin chaud qui accompagne toujours ce genre de festivité (chocolat pour les enfants bien entendu).

Nous sommes heureux de tous vous retrouver et de voir notre village reprendre vie après de si longs mois d'attente. Québriac c'est la convivialité, les moments de partages, la joie. Et nous comptons bien en faire partie ! Merci à tous les bénévoles et en particulier à Bruno, Marie-Jo, Daniel C, Daniel M, Daniel T, Eric, Gérard, Martine, Hervé, Ian, Jean, Jean-Claude, Louis, Michel, Chantal, Olivier.

Bonne année 2022 à tous.

Prenez bien soin de vous et de tous ceux que vous aimez.





ES Québriac - Sport et festivités au programme

Le programme de la seconde partie de saison de l'ES Québriac est très rempli avec la suite du championnat et le retour du traditionnel tournoi de football. S'y ajoutera une nouvelle soirée festive dont la date reste à fixer. L'organisation de tous ces événements prend beaucoup de temps aux quatre membres du bureau et le club recherche des bénévoles prêts à s'investir dans la vie associative. « Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues au sein du club » souligne son président, Jean-Marc Gérard.

L'équipe U 9 (foot à 5) obtient de bons résultats en plateau. Les entraînements du samedi matin, animés par Julien et Mathieu, "dirigeants du club", et Alban éducateur au Conseil général d'Ille-et-Vilaine, portent leurs fruits.

Le début de saison a été compliqué pour les 2 équipes masculines seniors avec leur élimination en coupe régionale, coupe du district et challenge 35. Cependant, elles obtiennent de très bons résultats en championnat. « Un grand bravo aux joueurs et à Jérôme "dirigeant senior"

qui s'investissent le vendredi soir lors de d'entraînement et le dimanche lors des matchs » insiste le président.

Du côté des féminines « qui pratiquent leur sport dans une très bonne ambiance et un esprit d'équipe », les jeunes filles profitent des entraînements à Tinténiac sous la houlette d'un éducateur et obtiennent de très bons résultats. Les seniors du foot à 11 affichent de bons résultats. Celles du foot à 7 (avant tout un sport loisir) devraient bientôt obtenir de meilleurs résultats et leur équipe peut encore accueillir de nouvelles équipières.

La soirée choucroute de l'ES Québriac organisée début octobre a connu un franc succès et le club remercie tous les participants et la boucherie d'Antan de Tinténiac pour la préparation des parts.

Le 12 novembre dernier, le président du club a remis le sweat officiel de l'ES Québriac à son partenaire, Maisons Battais Constructeur, représenté par son fondateur Jean-Pierre Battais. Le président Gérard a tenu à le remercier pour ce partenariat.



QUEB' RANDO

Il a fallu attendre la fin de l'année 2021 pour relancer les activités collectives et ce fut un réel plaisir de tous vous retrouver lors de la fête annuelle en septembre dernier.

Vous avez été plus de 135 randonneurs à venir partager les chemins de Québriac et un moment de convivialité à l'étang des Etanchets. Merci à vous tous !

Tout au long de l'année 2022, nous continuerons à veiller à la pérennisation et au bon état des chemins de randonnée sur la commune de Québriac. Tous les mois vous pouvez retrouver notre équipe pour une session de nettoyage : 2ème samedi de chaque mois de 9h à 13h (RDV parking de la mairie). N'hésitez pas à nous rejoindre !

En 2022, nous relancerons nos événements annuels, interrompus malheureusement avec le COVID, comme une randonnée à thème courant avril, une semi-nocturne en juin et bien entendu notre fête annuelle en septembre.

Toutes les informations liées à ces événements vous seront communiquées prochainement.

Notre équipe d'irréductibles ne demande qu'à s'agrandir ! Alors rejoignez-nous !

Pourquoi adhérer à l'association ? Vous avez des idées ? Envie de vous investir dans ce cadre sympathique et convivial ? QUEB RANDO est là pour vous !

En adhérant, vous soutenez l'association dans ces actions.

En adhérant, vous participez au financement du matériel

nécessaire au nettoyage des chemins et notamment à l'essence pour les tronçonneuses et tailles haies.

En devenant membre actif, vous participez à l'entretien des chemins et/ou à l'organisation des événements.

Sans vous, QUEB' RANDO ne peut exister, sans votre soutien les chemins de Québriac ne seraient pas aussi jolis et ne seraient pas praticables.

Pour nous rejoindre, vous pouvez adhérer via Helloasso :
<https://www.helloasso.com/associations/queb-rando>

Suivez toutes nos actualités sur notre page Facebook :
<https://www.facebook.com/assoquebrando>



Union Nationale des Combattants

L'association retrouve son drapeau et retrace son passé

Recréée en 2018, l'UNC de Québriac voulait reporter son drapeau, symbole de l'ancienne section UNC et de la nouvelle association UNC et une partie de la mémoire de tous les combattants de Québriac. Le 11 novembre dernier, devant la mairie, il lui a été remis, porté par Roger Monnier dernier adhérent de l'UNC à sa dissolution en 1984 et qui, en mémoire de ses camarades, continuait de le porter même s'il avait rejoint les ACPG-CATM. « Nous le porterons dans l'honneur et la dignité comme l'ont fait nos anciens » explique Thierry Mazurier, le président. Il ajoute : « Madame le maire a lu un message chaleureux à l'encontre des associations patriotiques et nous l'en remercions. Nous félicitons les récipiendaires de ce 11 novembre et tous les participants et enfants présents. »

L'après-midi de cette même journée, la section est allée à Montreuil-sur-Ille rendre hommage à Albert Jugon, fondateur des Gueules Cassées, association centenaire. Elle a remis un don à AD Augusta, l'association qui accompagne les hommes et femmes militaires blessés ou atteint d'un traumatisme psychique, et félicité les deux motards qui ont relié le Cap Nord pour lever des fonds.

Trois semaines plus tard, à Saint-Domineuc, elle a participé à la cérémonie cantonale du 5 décembre pour les anciens d'Afrique du nord.

L'association organisera son assemblée générale le 22 janvier prochain à 16 heures, suivie d'une galette des rois. Elle invite chacun à la rejoindre.

L'UNC de Québriac a été créée en 1958 avec : André Réhault (14-18) président, Yves Launay et François Rabardel vice-présidents, Victor Denoual secrétaire, Henry Faisant trésorier et Léon Lebrun porte-drapeau.

En 1967, André Réhault était nommé président d'honneur et remplacé à la présidence par Joseph Boursaut (14-18). Julien Arribart et Yves Launay étaient vice-présidents, Armand Trottois (39/45) secrétaire et Léon Lebrun et Julien Arribart porte-drapeaux.

Ces noms rappelleront à certains un père, un grand-père, un voisin, un ami... Chacun d'eux a contribué à son niveau



à permettre d'obtenir droits, pensions, décorations, aides sociales... à tous ceux qui sont revenus des combats.

La section connaît peu de choses de l'histoire de l'UNC de Québriac et elle recherche des documents, noms d'anciens adhérents, etc. Si des habitants possédaient des archives...

Contacts : Thierry Mazurier 06 87 31 88 49 et Jean-Marc Gérard 06 86 53 51 65
Facebook UNC de Québriac



Québriac, souvenirs d'un passé

Jusqu'à la fin du 19^{ème} siècle, les moulins à eau et à vent étaient des éléments familiers du paysage de nos paroisses. Aujourd'hui, il ne subsiste plus comme regard sur ce passé de la meunerie que le moulin à vent édifié sur les rochers du village de la Ville-Gouin et le bâtiment qui abritait le grand moulin seigneurial à eau implanté sur la rivière « La Donac » proche du village de la Ville Hulin. Le meunier produisant la farine était un personnage majeur dans un village, puisque le pain était la vie et le principal aliment de la majorité de nos ancêtres dont la vie courante était rythmée par le cycle des saisons, des offices religieux, des travaux agricoles, de l'élevage... Le Grand dictionnaire universel du début du 19^{ème} siècle caractérise la paroisse de Québriac, de la manière suivante : « 1431 habitants, culture de céréales, lin, chanvre, cidre, bois, et colonne milliaire d'Avonius Tétricus » [colonne située autrefois sur le territoire de la paroisse de Saint-Méloir des Bois et aujourd'hui sur Tinténiac].

Commune à vocation agricole avec d'innombrables petites parcelles de terre entourées de talus boisés (chênes, châtaigniers...), qui étaient exploitées par beaucoup de petits laboureurs, cultivateurs et quelques métayers car derrière chaque dénomination correspondait une qualification bien précise au sein de la société. Terre d'élevage, de landes, de culture dont le sarazin, la beauté et le charme de notre paysage local s'épanouissaient chaque printemps avec les pommiers en fleurs car la fabrication du cidre y était importante. La plantation de pommiers s'était substituée, au fil des siècles, à la culture de la vigne qui était très reconnue dans notre région comme le relate notamment les archives de l'abbaye Saint Melaine de Rennes dont dépendait l'abbaye de Tinténiac et notamment sur le coteau situé entre le bourg et le pont à l'Abbesse où l'on trouve un bail de location de la Vigne-Arribard au cartulaire de Saint-Georges par l'abbesse de Tinténiac de 1226, mais aussi aux alentours du bourg de Québriac et dans la plupart des villages comme la Saude-Cochère, Pondichéry, la Noë, la Ville Audierne, la Haye de Terre, la Pilais, Travoux... Les paysans vendaient et livraient, dans des barriques, une partie du cidre produit, chez des particuliers et dans les cafés de Rennes. En Bretagne, les moulins à eau se généralisent à partir du début du 12^{ème} siècle. Le terme « moulin » évoque la mouture, c'est-à-dire le fait de moudre des grains. Les moulins à farine utilisaient différents « grains », l'orge à partir du 13^{ème} siècle, le seigle, le mil, le sarrasin (blé noir) surtout à partir du 15^{ème} siècle. Ce n'est que beaucoup plus tard que l'on utilisera le blé dont la culture était peu développée en raison de l'acidité des terres. Les moulins pouvaient également servir au teillage du lin (opération mécanique qui consiste à extraire la fibre de l'écorce) dont la culture avec celle du chanvre ont participé à la richesse de la Bretagne et notamment de notre secteur géographique.

En effet, leur culture et leur transformation ont généré une économie florissante du 16^{ème} au 19^{ème} siècle. Le lin et le chanvre... Des textiles utilisés pour les voiles de bateaux, les cordes, les vêtements comme les chemises que l'on disait inusables, les draps et torchons, les toiles des peintres... Les archives du 19^{ème} siècle relatent encore la présence sur la commune de Québriac, de paysans-cordiers ou tisserands comme les familles Yvon à la Fretochère, Aubry de la Quenaudière ou Canaudière, Dauvergne au Moulin Neuf après sa cessation d'activité, Duré à la Mariais.... Quelques puits ou bassins de rouissage sont encore visibles malgré leur état d'abandon et témoignent de ce passé comme au village de Trémabon en la Chapelle-aux-Filtzméens.



La première phase de travail que l'on appelait le « rouissage du chanvre et du lin » consistait à faire macérer ces plantes dans l'eau pendant plusieurs jours afin de dissoudre la gomme qui soude les fibres de la plante. On procédait ensuite à la phase dite de « teillage ». La « teilleuse » servait à « teiller » c'est-à-dire à battre ou à broyer la tige de la plante pour en briser l'écorce et séparer les fibres textiles. Enfin la phase de « cardage », qui consiste à démêler, aérer, et dépeigner ces fibres avec des cardes à main, afin de les rendre bien parallèles pour le filage.



Une page d'histoire



Ferme, la Godivelais (Tinténiac)



Demeure édifée en 1569 par Barthélémy Arribart sieur de la Saudrais en Tinténiac, frère de Julien également marchand collecteur en gros de cordages, toiles de chanvre et de lin... La superbe cheminée aujourd'hui démontée portait également ce caducée.



* Caducée : attribut de Mercure (pour les romains, Hérmès pour les grecs), dieu du Commerce, représenté par une baguette ou verge verticale de laurier ou d'olivier entrelacée de deux serpents ou bisces affrônés et terminée par deux ailes d'oiseau. Il a été adopté comme symbole par des familles qui devaient leur prospérité et leur fortune au commerce en gros.

Caducée gravée sur la cheminée de la demeure édifée en 1557 au village de la Godivelaye en Tinténiac par Julien Arribart sieur de la Godivelaye, né vers 1520 décédé en 1592 époux de Guillemette Ménigot, lieutenant, second officier de justice à la cour du château de Hédé puis marchand collecteur en gros de cordages, voiles, toiles de chanvre et de lin.

Dès le début du 16^{ème} siècle, des marchands collectaient ces voiles, toiles, cordages vêtements..., sur la campagne environnante afin de les livrer sur les marchés environnants dont le marché de Bécherel autrefois renommé. Ces marchandises étaient très réputées et exportées dans divers pays d'Europe jusqu'en Russie. Julien Arribart Sieur de la Godivelaye, après avoir été lieutenant, responsable des armées à la Cour du Château de Hédé et son frère Barthélémy Arribart Sieur de la Saudrais en Tinténiac exercent cette activité de commerce en gros ce qui leur permet d'évoluer dans la société et de construire de belles demeures pour l'époque.

Compte-tenu de son positionnement auprès du Duché de Bretagne, la seigneurie de Québriac détenait certains privilèges, comme :

- Le droit de Haute justice que le seigneur exerçait au bourg de Québriac (il traitait des infractions les plus graves, la peine de mort pouvait-être prononcée),
- Le champart (sorte de dîme seigneuriale). Il s'agissait d'une part prélevée sur les récoltes oscillant entre 1/6^{ème} et 1/12^{ème}. Ce prélèvement s'ajoutait à la dîme du curé qui s'élevait à 1/10^{ème} de la récolte.
- Le droit de coutume qui prévoyait le paiement d'une taxe, acquittée à la croix du pont à l'Abbesse en Tinténiac pour tous les marchands se rendant aux foires de cette commune.
- Les banalités, dont les banalités du moulin obligeant les paysans à faire moudre leur grain au moulin du seigneur et donc à lui acheter ce service, ce que l'on appelait le « Ban du moulin ».
- Le droit d'organiser foires et marchés, d'où la place de la Cohue sise dans le bourg de Québriac face à l'ancien prieuré. En 1583, le Roi avait accordé à Thomas de Guémadeuc seigneur de Québriac le droit d'avoir au bourg une foire chaque année et un marché toutes les semaines.
- Le droit de fondation et de prééminences d'église.
 - Patronage : droits de désigner les desservants de l'église,
 - Droit de banc, d'enfeu seigneurial, d'armoires dans les vitraux, de litre funéraire lors des enterrements.

(Le droit de litre funéraire remonte à l'Ancien Régime et s'est poursuivi jusqu'à la révolution mais la pratique a subsisté bien au-delà. A Québriac, cette ornementation qui consistait à honorer le défunt s'accomplissait par la pose de bandes d'étoffes de couleur noire, brodées de fils au couleur d'argent, à l'intérieur de l'église au dessus du catafalque et à l'extérieur à la porte principale. Cet ornement pouvait également être posé sur la porte d'accès de la demeure du défunt (tentures funéraires). Ce rite a évolué au cours de siècles pour s'éteindre vers les années 1960. Il convient de rappeler qu'il existait autrefois une organisation des funérailles basée sur un découpage de trois ou quatre classes allant même dans certaines régions comme en Franche-Comté à 7 classes. Elise Brisville épouse d'André Briot du bourg 1928-2017, ancienne secrétaire de mairie, sera la dernière à mettre en œuvre ce rite funéraire).

(Tenture funéraire que l'on posait devant la demeure d'un défunt ou défunte et à la porte principale de l'église où avait lieu la cérémonie d'inhumation)

Le seigneur qui exerce son pouvoir de contrôle et de justice sur son fief tant au niveau de son domaine que sur les habitants, fait entrer très rapidement les rivières sous son

Une page d'histoire

autorité. Cette prérogative devient insensiblement proche des droits d'un propriétaire. La justice seigneuriale s'impose sur les forêts, chemins, ponts et rivières. Le contrôle de la rivière s'exerce sur tous les usages : droit de pêche, de puisage et installation de moulins.

Les meuniers qui dépendaient la plupart du temps de la seigneurie locale, devaient entretenir leur moulin et les meules tournantes ou dormantes qui devaient être régulièrement rhabillées (martelées), mais également veiller au bon écoulement des cours d'eau en étant des cantonniers de la rivière – entretien des biefs et vannes de retenue.

Leur activité était étroitement liée aux récoltes des paysans. En effet, notre commune a connu des périodes de récoltes peu florissantes, notamment au cours des années 1772 et 1773. En France, les conditions climatiques calamiteuses de la décennie qui précède la Révolution de 1789 ont été l'une des causes de cette dernière. L'éruption en juin 1783 du volcan Laki en Islande dont le nuage toxique se répandit en Europe, entraîne des baisses de température. L'hiver suivant fut très froid et très long, suivi par d'autres hivers très rigoureux en particulier celui de 1788. Ces hivers très froids et neigeux, suivis de périodes pluvieuses sur le reste de l'année entraînent des famines et des disettes successives, puisqu'il était impossible de mener à terme les cultures de céréales, voir impossible d'ensemencer. En 1787 et 1789, les décès sont bien supérieurs aux naissances sur notre commune. Au siècle dernier, notamment en

décembre 1921, année de sécheresse, il n'y avait plus d'eau dans le lit de la rivière « la Donac » et le ruisseau « du moulin neuf » ce qui ne fut pas sans répercussion lors de l'incendie d'une ferme à la Haye de Terre malgré la chaîne humaine qui s'était formée pour transporter les seaux d'eau, puisés dans le canal d'Ille-et-Rance.

Pendant des siècles, les paysans ont apporté eux-mêmes leur blé aux moulins. Au 19^{ème} siècle, ce sont les employés du meunier qui allaient le chercher. Des tournées étaient organisées : les « Courroux d'pouchées » ramenaient à la ferme, la farine et le son obtenus par leur patron, tandis qu'on leur confiait de nouveaux sacs de blé.

Le meunier touche à titre de salaire une rétribution en nature « La mouture ». Le blé arrivait en sac de 112 kg en moyenne ; les 12 kg en plus des 100 Kg correspondaient à la rémunération du meunier pour le travail fourni. A partir du 14^{ème} siècle pour éviter au meunier de prendre trop d'importance dans la filière du pain, la profession de boulanger lui est interdite.

Une étude des données de plusieurs communes de notre secteur, sur plus d'un siècle, montre qu'il y avait beaucoup d'alliances entre enfants de meuniers (mariages entre membres d'une même corporation professionnelle), notamment afin de maintenir son statut et sa position sociale dans la société.

1ère partie.

Par Bernard ARRIBARD.



C CHAUSS & MOI

Vente de chaussures et accessoires

SARL CHAUSS & MOI

Avenue des Trente - C.C. Les Petites Doves - 35190 TINTÉNIAC
Tél. : 06 11 91 07 78 - nadine@chauss-et-moi.fr

RC St Malo 880 336 169 N° TVA FR 92 880 336 169

 **Lebreton**

Electricité Générale
Plomberie - Chauffage

Z.A. ROLIN 35190 QUEBRIAC

www.lebreton-electricite.fr 02.99.68.06.74
contact@lebreton-electricite.fr 06.62.50.26.95

La Ferme du Rocher
VENTE DIRECTE



Boeuf, Veau, Agneau, Cochon
Merguez, Chipo, Steak haché, Terrine



Caroline : 06 71 04 78 64
Québriac


EKO ETIK Matériaux

NÉGOCE - CONSEILS - ACCOMPAGNEMENT - LOCATION

SPÉCIALISTE DES ISOLANTS BIOSOURCES

MISAPOR
VERRE CELLULAIRE

L'isolation écologique sous dalle et radier
Habitat basse énergie & Passif
Compatible bâti ancien



Partenaire
dép. 35

Z.A. DE ROLIN - 35190 QUEBRIAC
contact@ekoetikmatériaux.com
06 811 06 501
www.ekoetikmatériaux.com

SARL **ROUAULT**
Travaux forestier et bois de chauffage

22, rue Docmaël
35190 TREVERIEN

06 85 44 44 01
sarlrrouault@outlook.fr

Commande bois de chauffage
02 99 45 60 67 / 06 07 94 14 01



JULIEN GAUTIER

Peintre en bâtiment

neuf / rénovation / décoration

06 31 72 85 39

Le P'tit Plus

ALIMENTATION - PAINS & PATISSERIES

Karine Lebulanger

Pains - Pâtisseries

Alimentation - Gaz

Timbres - Photocopies

Livraison à domicile

34 rue de la Liberté

35190 Québriac

09 51 01 82 02 - 06 86 22 19 51

leptitplusquebriac@free.fr

Facebook : @leptitplusquebriac

EURL au capital de 5000 € - SIRET 512 270 463 00015

Claude DUHAMELLE

TRAVAUX PUBLICS

35190 QUÉBRIAC



Tél. 02 99 68 12 94 - Port. 06 03 37 84 41
claude.duhamel@wanadoo.fr

KABUKI SPA
& Institut



Massages
Soins Visages
Gommages
Maquillage
Manucure
Épilations



ESPACE
BIEN-ÊTRE
Piscine & Hammam
CHÈQUES KDO



18 lieu-dit Trémagouët - 35190 Québriac

Tél. 02 99 39 88 42

contact@kabuki-spa.fr

www.domainedetremagouet.com



MITOULIS IMMOBILIER
TRANSACTIONS



Eric MITOULIS

06 16 07 30 81 (7J/7)

mitoulisimmobilier@gmail.com

Estimation Gratuite (7J/7)

18, chemin La Ville-Es-Ray 35190 QUÉBRIAC

N° carte professionnelle CFI 3502 2016 000 011 434

Ass. RCP SAA n°103 165 800 - SIREN 494 818 545

CHARPENTE - OSSATURE BOIS - MENUISERIE

NICOLAS BEDEL
LA BOURDONNIÈRE
35190 QUÉBRIAC
02 99 68 30 93
06 69 02 13 32
bedelnicolas@yahoo.fr



WWW.BEDELCONSTRUCTIONBOIS.COM

Assemblage PC - Formations - Dépannage/assistance - Installation -
Consommables et accessoires

H2C
INFORMATIQUE
SERVICES

MICHEL LEBULANGER
h2c.infoservices@free.fr - www.h2cinformatique.fr
09 50 45 49 84 - 06 77 93 96 82

34 rue de la Liberté - 35190 Québriac

